ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la **FAPÉE**

6 juillet 2013 - Palais Bourbon

Ordre du Jour

- **Ouverture, Présentation des participants**
- **Vie de la Fédération :**
  Rapport d'activité – *vote*
  Compte rendu financier et prévisions budgétaires – *vote*
- **Élection des administrateurs**
- **Le rôle et la place des parents d'élèves dans les établissements de la Mission Laïque Française**
  Jean-Christophe Deberre
- **Conseil d'administration**
- **L'école à l'heure du numérique**
  Thierry Klein, Joëlle Jean
- **Echange avec les personnalités invitées, exposé des problématiques**
- **Clôture par la Ministre déléguée aux Français de l'étranger, Hélène Conway-Mouret**

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER
101, boulevard Raspail - 75006 Paris - Tél. : 33 1 45 44 08 49 - Email : info@fapee.com / fapee@club-internet.fr - Skype : lafapee - Site : www.fapee.com
Association Loi 1901, reconnue d'utilité publique, décret 26.4.85 - Siret 323 077172 00019 – Code APE 913 E

INTRODUCTION

Chers parents, chers amis,

Je vous remercie de votre présence et veux vous rendre ici hommage pour le travail que vous accomplissez chacun dans vos établissements. L'Assemblée Générale de la FAPÉE est un moment important qui nous rassemble car la fédération n'existe que par vous.

C'est à travers vous, à travers vos préoccupations, vos suggestions, à travers un échange de bonnes pratiques et d' expériences qu'elle peut faire avancer la cause de tous les parents et le partenariat avec l'école. La FAPÉE est aujourd'hui unanimement reconnue, respectée, écoutée parce que vous en êtes les piliers et ensemble nous porterons le plus loin possible les préoccupations et les sujets que vous souhaitez voir évoqués.

François Denis, Président de la FAPÉE

Si le réseau a continué à se développer au cours des dernières années, malgré le désengagement de l'Etat, c'est parce que sur le terrain, les parents, les équipes de direction, les enseignants ont tous été mobilisés pour faire vivre et développer des établissements qui avaient moins de soutien public.

C'est important que cela continue, et pour cela, vous devez être entendus et c'est tout le rôle et l'importance de la FAPÉE.

Jean-Yves Leconte

Il y a une éthique à ne pas penser seulement à son enfant mais aux générations qui précèdent, qui suivront, et qui demande une certaine vision, que vous portez.

Voilà pourquoi je suis très attaché à la FAPÉE, par principe de la démocratie scolaire mais aussi par l'organisation démocratique des parents qui aide à accomplir notre mission avec sérénité et de sagesse.

Jean Christophe Deberre

Présentation des participants

APE PRESENTES

ABU DHABI, *Lycée Louis Massignon* (EGD)
Samar KANAAN

ALGER, *Lycée international Alexandre Dumas* (EGD)
Souad FAIDI
Primaire: María José VIEDMA CRESPO

ALICANTE, *Lycée français Pierre Deschamps* (MLF/Conv. AEFE)
Françoise GOMET
Christine MAZEAU SANCHEZ

BARCELONE, *Lycée français* (EGD)
Baudouin DE MARCELLUS, Maud HUILLET

BILBAO, *Lycée français* (Conv. AEFE)
Luis Ignacio VICTORIA DE LECEA

BRASILIA, *Lycée français François Mitterrand* (Conv. AEFE)
Jean SUBLON

BUCAREST, *Lycée français Anna de Noailles* (Conv. AEFE)
François MARCHAND, Frédéric TEILLET

CASABLANCA, *APEI* – 7 étab. (EGD)
Mehdi BENSOUDA, Younes ELHIMDY
Fouzia NAJMI PERREL

DJEDDAH, *Ecole française internationale* (Conv. MLF)
Marie-Claude ABOU FADEL, Ryad NOUAR

DUSSELDORF, *Lycée français* (Conv. AEFE)
Valérie SCHMALHORST

EL JADIDA, *GS Jean Charcot* (OSUI)
Amina MOUTAOUFIK, rep. la Fédération des APE indépendantes des étab. OSUI au Maroc *(Agadir, Casablanca, El Jadida, Essaouira, Marrakech, Rabat, Tanger)*

FRANCFORT, Lycée Victor Hugo (EGD) Sandrine IDE

KENITRA, *Groupe scolaire Honoré de Balzac* (EGD)
Sana BENNAGHMOUCH, Geneviève TOMAS

KUALA LUMPUR, *Lycée français* (Conv. AEFE)
Marie THIELENS-DUCHENET

LAGOS, *Lycée français Louis Pasteur* (Conv. AEFE)
Corinne MASSALA

LIBAN, PPFL (Présence Protestante Française au Liban) *Collège protestant français* (Conv. AEFE)
Georges KREBS

LUXEMBOURG, *Lycée Vauban* (Part. AEFE)
Laetitia BELLET, Emmanuelle MEURIER

MADRID, *Lycée français* (EGD)
Farah OUEZZANI, Renaud RIVAIN,
Pierre Yves DERANGERE

MALAGA, *Lycée français* (Conv. AEFE)
José Maria DEL RIO, Francisco Javier ANGUITA

MORONI, *Ecole française Henri Matisse* (Conv. AEFE)
Mahmoud CHEIKH

MUNICH, *Lycée français Jean Renoir* (EGD)
Delphine PLUDERMACHER

MURCIE, *Lycée français André Malraux* (Etab. MLF)
Eric VIDAL, Pascale VIDAL

OUAGADOUGOU, *Lycée Saint-Exupéry* (Conv. AEFE)
Géry BARBOT, Issa SIDIBE

RABAT, *Lycée Descartes* / *API* - 4 étab. (EGD)
Naima YOUSSEFI

ROME, *Lycée Chateaubriand* (EGD)
Karine LAGARDE, Françoise MANSSOURI

SANTIAGO, *Lycée Antoine de Saint-Exupéry* (Conv. AEFE)
Olivier BASTET

SARAGOSSE, *Lycée Molière* (Etab. MLF)
Andres PORTA, représentant la Coordination des étab. MLF en Espagne *(Gran Canaria, Murcie, Palma de Majorque, Séville, Tenerife, Valladolid, Saragosse)*

SEOUL, *Lycée français* (Conv. AEFE)
Véronique PATALAGOITY

SINGAPOUR, *Lycée français* (Conv. AEFE)
Axel FOUCAULT, Corrine PETIT, Valérie ROGER,
Frédérique EMPEIGNE

STOCKHOLM, *Lycée français Saint Louis* (Conv. AEFE)
Stéphane BLANDEAU

TANANARIVE, *Lycée français* - 5 étab. (EGD)
Avisoa LEMENA, Olivier DAVID

TUNISIE, *APEESFT* - 10 étab. (EGD)
Manel DRIDI, Souhail ALOUINI

VALENCE, *Lycée français* (EGD)
Mariola LOPEZ DE LA FUENTE, José Maria MEDINA ZARAGOZA, Marta Salto BORSO DI CARMINATI

VIENTIANE, *Lycée Josué Hoffet* (Conv. AEFE)
Detsada SOUKHASEUM

VILLANUEVA DE LA CANADA, *Lycée Molière* (MLF/Conv. AEFE)
Jean Nicolas PAGNOUX

WASHINGTON, *Lycée Rochambeau* (Conv. AEFE)
Christine AGATHON-BURTON

SENATEURS

Kalliopi ANGO ELA
Jean-Yves LECONTE
Claudine LEPAGE
Richard YUNG

DEPUTES

Pierre-Yves LE BORGN'
Pouria AMIRSHAHI
Félix-Antoine MICHAUD, *collab. parlement. d'Axelle LEMAIRE*
Sophie GUIL, *collab. parlement. de Thierry MARIANI*

AEFE

Anne-Marie DESCÔTES, *Directrice*
Olivier BOASSON, *Directeur adjoint*
Michel CHANOUX, *Secrétaire général*
Raphaëlle DUTERTRE, *Chef de Cabinet*
Jérôme BOIT, *Chef du Secteur Afrique sub-saharienne*
José LESAULNIER, *Chef du Secteur Amériques, Afrique austr./orien.*
Michel IGOUT, *Chef du Secteur Maghreb-Madagascar*
François VIDAL, *Chef du Secteur Asie, Moyen-Orient*
Bernard PUJOL, *Chef du Secteur Europe*,
MARC ELLUL
William NGUYEN, *Coordonnateur Europe du Nord-Ouest/Centr.*
Pascal PANTHENE, *Coordonnateur Europe Ibérique/Sud-Est*
Joëlle JEAN, *Chef du Service Pédagogique*
Pierre FAVRET, *Chef du Service Immobilier*
Christine DE KROGH, *Chef du Service des Systèmes d'information*
Laurent METAIS, *Service Orientation et Enseignement Supérieur*

INVITÉS

Hélène CONWAY-MOURET, *Ministre déléguée chargée des Français de l'étranger*
Dominique DEPRIESTER, *Conseiller Education, Cabinet de Mme Conway-Mouret*
Jean-Christophe DEBERRE, *Directeur général MLF*
Renaud RHIM, *Adjoint au Directeur général –DGESCO - MEN*
Monique CERISIER BEN GUIGA, *Présidente de l'ADFE*
Michèle BLOCH, *Conseillère à l'AFE*
Françoise GUYOT, *SGEN-CFDT de l'étranger*
Philippe CHAUVEAU, *SE-UNSA - hdf*
Timea HAVEL, *vice-présidente de l'Association des anciens des lycées français du monde*
Jean-Marc MARTA, *Service Scolarité - Total*
Thierry KLEIN, *société Speechy*
Philippe GERARD, *société 8 sens*

AMFAPÉE / BUREAU DE PARIS

François DENIS, *Président de la FAPEE*
Xavier GONON, *AMFAPÉE, Coordonnateur APE des établissements de Madagascar*
Martine DENIS, AMFAPÉE
Isabelle TARDE, Déléguée générale
Kate KEENER, Assistante

**** Sont présentes ou représentées 81 associations totalisant un nombre de 138 voix sur un total de 195 voix.***
Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Accueil de Pierre-Yves le Borgn'

Chers amis, je suis heureux de vous accueillir dans la salle Colbert de l'Assemblée Nationale, un an après l'élection des premiers députés des Français de l'étranger. Je voudrais rendre hommage au travail bénévole que vous accomplissez tous, puisque sans vous, le réseau ne pourrait pas fonctionner. Dans les 75 établissements à gestion directe, vous participez aux instances scolaires sans jamais compter vos heures. Dans les 156 établissements à gestion parentale, et même dans les 246 établissements partenaires, vous avez une responsabilité qui est énorme, complexe, une tâche mal connue et insuffisamment reconnue par les pouvoirs publics.

Après un an de mandat, je vois l'expertise que vous développez en termes de vie gestionnaire dans les conseils de gestion. Finalement, à votre place, vous assumez la double mission de l'Agence de l'Enseignement Français à l'Etranger, tout autant attachée que vous êtes à la scolarité en français des enfants français qu'au rayonnement de notre pays, et donc à la construction d'une belle partie de sa richesse à venir. Pour les associations de parents d'élèves, la question des moyens permettant de conserver un enseignement de qualité tout en maintenant des frais de scolarité qui ne grimpent pas sans cesse est une préoccupation quotidienne, et sachez que la représentation nationale en est bien consciente, le groupe parlementaire dans lequel je siège en particulier. Les difficultés de l'Etat inquiètent les associations de parents d'élèves qui ont besoin d'une visibilité pour l'avenir et d'un environnement de gestion stable, ce qui n'a pas été le cas au cours des années écoulées, de même qu'une volonté qui soit clairement affichée par l'Etat de voir non seulement perdurer ce réseau, mais éventuellement de voir ce réseau se développer. Les associations de parents d'élèves ont besoin d'un cap, et j'imagine que l'ensemble des travaux que vous conduirez aujourd'hui à l'assemblée tendra à cet objectif et que vous l'exprimerez à la ministre quand elle viendra en fin d'après-midi.

La question des frais de scolarité est liée à la capacité de l'Etat de maintenir les moyens qu'il met actuellement à la disposition du réseau : la participation du traitement des enseignants, l'expatriation des personnels de direction, les bourses scolaires. Il y a beaucoup à dire sur la réforme aujourd'hui du barème des bourses et sa première application : quelles leçons en tirer, que faut-il changer, améliorer ? Il y a à partager avec Hélène Conway-Mouret, j'imagine qu'une part de vos échanges y tendra. Il y a aussi la question de l'accompagnement financier, les problématiques immobilières, le subventionnement de certains investissements pour que les établissements restent en pointe, en particulier sur l'informatique.

J'ajouterais un élément que je perçois particulièrement dans ma circonscription, qui est celui de la prise en compte du handicap. A la fois de manière républicaine au sens où les parents doivent pouvoir recueillir une aide de l'Etat quand il s'agit d'avoir des auxiliaires de vie aux côtés d'enfants handicapés, mais il faut également trouver les moyens de former tous les personnels d'éducation, des professeurs aux auxiliaires, à la prise en compte du handicap. C'est une question importante. On peut être dans un petit établissement et y trouver quelques élèves handicapés, de quelque handicap que ce soit, qui ont besoin du concours de la solidarité nationale, à l'égal de ce qu'un élève percevrait dans un département comme le Morbihan ou les Alpes-Maritimes.

Les associations de parents d'élèves ont aussi besoin d'un accompagnement juridique de qualité, où tous les acteurs de la communauté scolaire prennent clairement leurs responsabilités : les ambassades, l'Agence, l'Etat, la direction des établissements. Or, aujourd'hui de nombreuses zones grises subsistent dans la gestion des établissements et les parents de ce fait prennent des risques lourds et je souhaite que l'Etat en acquière toute conscience. Un poids énorme repose sur les parents, qui est difficile à vivre, qui peut décourager, et je crois qu'il ne faut pas que l'Etat, dans une sorte de stratégie de désengagement, l'oublie. J'appelle l'Agence à prendre à bras le corps cette exigence d'écoute de la gestion parentale et
du travail remarquable mené par les associations de parents d'élèves.

En tous les cas, il faut qu'il y ait une clarification des rôles de chacun entre les fonctions pédagogiques et de gestion. Cela nécessite des mises à plat pour lesquelles les associations de parents d'élèves doivent être guidées, au-delà des pratiques historiques ou locales auxquelles on se réfère parfois trop souvent pour dire : « C'était comme ça et ça ne changera pas. » Se référer à la pratique pour finalement ne rien changer est parfois une excuse un peu facile pour habiller le désengagement de l'Etat. Pensant à la diversité des établissements de ma circonscription, je me permets de le dire à votre tribune.

Pour l'avenir, l'enseignement français à l'étranger se diversifie aussi au-delà des seuls établissements de notre réseau. Je pense aux filières d'enseignement bilingue, au CNED, au français extra-scolaire via les programmes « Français langue maternelle », par exemple. Ces sujets-là sont majeurs. Chacun doit pouvoir trouver une solution adaptée à ses choix de vie, où que se trouve la famille dans le monde, sans que ces dispositifs ne soient vécus comme concurrentiels les uns des autres, ou concurrentiels de l'Agence. Ils doivent surtout être efficaces et abordables : c'est la double demande des familles. Je reviens au CNED dont il ne m'a pas échappé que, dans la partie orientale et balkanique de ma circonscription d'Europe centrale, il suscite une double interrogation : d'abord le retard mis à la correction et au retour des copies, ensuite l'écart en termes de notation qui fait que les répétiteurs du CNED ont du mal à se reconnaître dans leur travail avec des copies cruellement notées. Je m'en suis déjà ouvert auprès des autorités de l'Etat, auprès de Mme Descôtes en particulier, et je souhaite qu'une visite de plusieurs parlementaires au CNED soit organisée, et qu'éventuellement elle s'ouvre aussi aux associations de parents d'élèves.

Pour conclure, M le Président, ces établissements scolaires qui sont la richesse de notre réseau au sens le plus large doivent se voir reconnaître un rôle d'expertise, et finalement, de tête de pont pour l'avenir, dans lequel les parents d'élèves auront un rôle important à jouer. Je vous souhaite de bons travaux pour cette journée, je m'excuse de devoir partir assez vite : je suis de charge de famille aujourd'hui et je dois me rendre en fin de matinée, en tant que président du groupe d'amitié France-Allemagne à l'Assemblée Nationale, sur la place de la République pour la fête de la jeunesse franco-allemande, qui coïncide avec les cinquante ans de l'office franco-allemand pour la jeunesse. Mais sachez que je suis à votre disposition comme député des Français de l'étranger, député d'Europe Centrale. Je suis un sympathisant attaché à votre cause, avec vous pour l'exercice de vos responsabilités. Je suis là dans vos établissements pour interpeller l'administration et le gouvernement, et faire vivre la République aussi dans nos établissements.

Merci.

Paroles de parents

TUNISIE : L'APEESFT regroupe 10 établissements, organisés en sections, et compte plus de 5000 élèves. Comme les autres établissements, nos sujets sont relatifs aux hausses des frais de scolarité, à de lourds projets de réhabilitation puisqu'ils n'ont pas été proprement rénovés pendant trente ou quarante ans. A titre indicatif les hausses des frais de scolarité ont été de 15%, 19%, 12%, 9,5%, 6,5%, 6%, et vous pouvez imaginer les hausses successives que cela représente pour un parent dont l'enfant est en CM2, par exemple. Avec la crise économique en Tunisie et la réforme de l'impôt, beaucoup de familles sont en difficulté. Nous sommes une association qui réunit tous les parents d'élèves. Même si les familles françaises peuvent pallier avec la bourse, il y a beaucoup de familles tunisiennes qui ne peuvent pas réintégrer les systèmes éducatifs nationaux. Nous avons du mal à accueillir tous les enfants. La grève durable des enseignants résidents s'est traduite par des mouvements abusifs, le Baccalauréat a été remis en question et la fin d'année s'est très mal passée, on pense qu'il y a une rupture du contrat de confiance entre les parents d'élèves et certains enseignants qu'il sera très difficile de rétablir à la rentrée. *(Manel DRIDI, Souhail ALOUINI)*

Nous avons pu évoquer le problème des hausses d'écolage hier, lors de la visite du président Hollande à Tunis et parler de la FAPÉE dont on voit l'action sur le terrain.

Alger: la nouvelle école primaire vient à peine d'ouvrir et nous avons déjà des problèmes de place, même pour les familles qui sont déjà dans l'établissement. *(María José VIEDMA CRESPO)*

MAROC

Le Maroc, c'est 17% du budget de l'Agence, c'est 30 000 élèves, c'est aussi 17 établissements EGD. Nous avons trois problématiques importantes à soulever. D'abord, les frais de scolarité qui avaient fait l'objet d'un grand débat l'année dernière. Nous avons obtenu gain de cause grâce à la mobilisation forte et à la contribution de la FAPEE au niveau de l'AEFE, mais cela ne nous donne une visibilité qu'à juin 2014. L'impact des travaux immobiliers nous inquiète parce que l'Etat ne prévoit pas de contribution pour l'aménagement et l'augmentation de la capacité du réseau de l'AEFE. L'autre problématique concerne l'admission des fratries. Il y a une forte arrivée de droits prioritaires, un autre type d'immigration vers le Maroc, qui menace la mixité. Il existe une polarisation entre l'OSUI (MLF) qui scolarise 95% de Marocains et l'AEFE où il y a 60% de Français. Enfin, on se pose la question de la pérennité de certains établissements. Il est prévu que l'établissement de l'AEFE d'Agadir soit absorbé par celui de l'OSUI (MLF), et les autres groupes scolaires s'interrogent sur la pérennité de leur statut d'EGD. Enfin, se pose la question de la qualité de l'enseignement avec deux sujets : les absences d'enseignants non remplacées et le recours aux cours particuliers, ce qui est un indicateur de baisse de qualité.
(Younes EL HIMDY, coordonnateur des APE affiliées à la FAPEE)

El Jadida (Maroc) : Je représente aussi les établissements OSUI de la Mission Laïque du Maroc. Le Maroc compte 9 établissements MLF, c'est le deuxième plus gros réseau après le Liban, avec 7500 élèves. Nous avons décidé récemment , toutes les APE OSUI du Maroc, de coordonner nos actions, de nous réunir sous une même fédération afin d'unir nos forces et d'être mieux représentés. Nos revendications, nos préoccupations : préserver la qualité d'enseignement et l'améliorer, obtenir une visibilité à trois ans pour les frais de scolarité qui ont augmenté de 25% sur les trois dernières années, mettant des familles en grande difficulté financière. Celles-ci retirent leurs enfants ou ne mettent pas leurs enfants plus jeunes dans le réseau. Nous souhaitons aussi que l'école s'ouvre aux APE pour créer un véritable partenariat. Nous ne voulons pas seulement exister pour les activités péri éducatives, mais aussi participer aux décisions pédagogiques majeures.
(Amina MOUTAOUFIK, représentante des établissements OSUI de la Mission Laïque du Maroc.)

Kenitra GSU Balzac (Maroc) : Nous partageons les problématiques exposées par le coordonnateur, insistons sur celles plus spécifiques des petits établissements et de la liaison 3ème-2nde. *(Sana BENNAGHMOUCH)*

API de Rabat (Maroc) : L'API regroupe les associations indépendantes des établissements de la ville, un lycée (EGD) de 2530 élèves, quatre écoles et un collège. Nous avons une nouvelle équipe de direction, un proviseur dynamique. Le lycée Descartes vient d'organiser cette année les jeux internationaux de la jeunesse qui ont été une très belle réussite ! *(Naima YOUSSEFI)*

APEI de Casablanca et Mohammedia (Maroc) : Casablanca est un pôle regroupant 8 établissements en EGD, soit environ 9000 élèves. Outre les principaux problèmes évoqués : la fratrie, les frais de scolarité, la qualité de l'enseignement, je rajouterais le problème de l'enseignement de l'arabe. *(Mehdi BENSOUDA)*

MOYEN ORIENT

Lycée Massignon d'Abou Dhabi (EAU). L'extension faite il y a trois ans est déjà insuffisante devant l' augmentation énorme des effectifs, surtout en primaire. Nous sommes en attente d'une convention pour un nouveau bâtiment. C'est notre principal souci parce qu'on a beaucoup de Français qui arrivent chaque année, qu'ils soient militaires ou pas (on a des bases militaires). Chaque année, il y a 500 nouvelles familles et beaucoup d'enfants sont refusés. Comme ailleurs, on subit les hausses de scolarité. *(Samar KANAAN)*

Le lycée de Djeddah (Arabie Saoudite) a été déconventionné en 2009 et a rejoint la MLF. Nous sommes un établissement à gérance parentale, le conseil de gestion est l'employeur de tout le personnel y compris du proviseur. Nous sommes un établissement en pleine expansion, nous avons 1350 élèves avec une forte demande d'admission. Nous avons un projet de délocalisation. Nous sommes le seul établissement français homologué de la ville. C'est aussi un centre d'examen pour les écoles de la zone. *(Marie-Claude ABOU FADEL)*

AMERIQUE du SUD

- **Brasilia** : Notre lycée compte 450 élèves, a un grand projet immobilier est en oeuvre pour lequel nous nous sommes battus mais, bien sûr, générant beaucoup de difficultés.. Nous avons un nouveau proviseur qui nous aide énormément. Pour nous la FAPEE constitue un soutien fort et nous valorisons ces temps d'échanges à l'occasion de l'AG. *(Jean SUBLON)*
- **Santiago du Chili** : Nous sommes dans un lycée de 2600 élèves qui est en croissance. Un nouveau site a été construit l'année dernière. Notre problème, récurrent en Amérique du Sud, particulièrement à Santiago, est celui de lycées gérés depuis vingt ou vingt-cinq ans par les mêmes personnes, qui comprennent difficilement ce qu'est la démocratie et la transparence, qui excluent les parents d'élèves de la gestion du lycée. Il y a des *petites ententes* entre l'association gestionnaire et les employés du lycée, dont les professeurs, pour garder ce pouvoir. Pour l'instant, la situation économique est favorable mais s'il y a un retournement de situation et l'économie se resserre au Chili la situation risque d'être complexe...*(Olivier BASTET)*

EUROPE

- Les préoccupations au lycée Chateaubriand à Rome concernent la crise économique aujourd'hui en Italie et le désengagement de l'Etat du réseau européen et méditerranéen en général, dont les conséquences sont l'augmentation des frais de scolarité, la déscolarisation de certains enfants en cours de parcours, la non-possibilité d'assurer un parcours complet. On a subi 50% d'augmentation de frais de scolarité sur les cinq ou six dernières années. Nous avons un projet immobilier très coûteux qui sera en grande partie à la charge des familles. Pour l'instant il ne voit pas le jour faute d'autorisations administratives mais il devrait se réaliser, et on l'espère, parce que le lycée en a grand besoin. De l'autre côté, une diminution de l'aide de l'Etat, avec une forte diminution des bourses scolaires notamment pour les familles monoparentales qui ont plus de 20% de diminution d'aide. Du côté italien aussi, on trouve des familles en difficultés financières ce qui entraîne une fuite d'élèves notamment au niveau du collège. Il y a ainsi une diminution des effectifs du collège alors qu'il y a toujours une pression sur l'école primaire et la maternelle. La question majeure est celle de la visibilité des coûts, les familles veulent savoir si elles peuvent s'engager sur un parcours jusqu'au Baccalauréat ou si elles doivent penser un parcours en plusieurs étapes avec des passerelles sur le système local. Nous attendons des réponses de l'Etat.

Nous insistons également pour qu'il y ait une prise en charge du handicap, les assistantes de vie scolaire, la prise en charge de la difficulté scolaire sur les troubles de l'apprentissage et plus généralement la promotion de la santé qui, dans le réseau AEFE, sont souvent à la charge des APE soient considérées comme partie intégrante de la mission éducative et soit développée par les établissements, comme en France. *(Karine LAGARDE)*

- **J'anime le réseau des APE d'Italie** qui sont toutes à la FAPEE. Il y a des EGD, des établissements conventionnés, un homologué, et un établissement géré par la MLF. Ces établissements ont chacun trouvé une voie pour s'adapter aux nouvelles exigences et à la concurrence en développant, comme à Turin ou Florence, des sections bilingues ou trilingues, ce qui est intéressant à suivre au niveau pédagogique. Le problème principal est maintenant l'augmentation exponentielle des frais de scolarité, notamment à Florence. *(Françoise MANSOURI)*

- Le lycée Vauban du Luxembourg est en gestion parentale, et a signé un contrat de partenariat avec l'AEFE. L'APE est indépendante du conseil d'administration. Nous nous sommes heurtés à un proviseur qui devant une APE devenue trop influente a cherché à nous affaiblir en divisant l'influence des parents. Le comité de gestion n'a pas pris conscience de nos difficultés. *(Laetitia BELLET)*

- Le problème majeur de Francfort est la croissance exponentielle des effectifs et les contraintes de locaux. *(Sandrine IDE)*

- Au lycée Jean Renoir à Munich, nous avons un nouveau proviseur depuis un an. Tout fonctionne, mais nous avons l'impression de devenir une école très franco-française, avec un nouveau logo. L'APE a été très active et a soutenu un merveilleux projet de livre de cuisine bilingue fait par des parents et a aussi soutenu des réalisateurs de documentaires. *(Delphine PLUDERMACHER)*

Fédération des APA des lycées français d'Espagne

- *Hier nous avons tenu la 2ème réunion de la fédération des APE des Lycées Français en Espagne, regroupant des établissements AEFE et MLF. Nous avons travaillé sur nos problématiques communes dont les certifications des langues, les bourses, les frais de scolarité,....(Mariola LOPEZ DE LA FUENTE)*

- La taille et le coût de certains projets immobiliers pharaoniques doivent être repensés au regard de la crise économique actuelle... *(Pierre Yves DERANGERE)*

- Nous militons dans les établissements MLF d'Espagne pour une gestion plus "commerciale" des établissements. De nombreuses écoles religieuses ont fait appel à des professionnels pour tout ce qui a trait à la gestion des coûts. *(Andres PORTA)*

- La MLF manifeste un souci éthique sur le sujet d'une gestion plus *commerciale*. Il y a également un problème de statuts d'association à but non lucratif, mais aussi d'habitudes. *(Eric VIDAL)*

- Mis à part Barcelone et Madrid, tous les établissements sont confrontés à la baisse des effectifs, ce qui signifie moins d'inscriptions et plus de frais. *(Andres PORTA)*

- **Le problème spécifique d'Alicante** est un changement de direction complet à la rentrée dernière qui a permis de rétablir un dialogue qui s'était rompu. On aimerait savoir quelle est l'autonomie des associations de parents d'élèves par rapport à la direction ou par rapport aux établissements eux-mêmes? *(Françoise GOMET)*

- Nous avons un véritable sujet de **prise en charge du handicap,** notamment des troubles de l'apprentissage. Il y a aussi la question des absences des enseignants en lien avec les frais d'écolage : on paye très cher pour un service souvent déficitaire. *(Farah OUEZZANI)*

- **Même à Barcelone**, EGD de 2800 élèves, on ressent le tassement des demandes. Outre les sujets évoqués par la coordination, il y a une véritable question du droit applicable, notamment au sujet du handicap à l'école. *(Baudouin DE MARCELLUS)*

- ***Nous n'avons pas un problème de pyramide, nous avons un problème de losange*** au **lycée Molière de Villanueva Canada** (Espagne) : beaucoup moins d'enfants en maternelle et au lycée, nous sommes en train de nous transformer en une école primaire et un collège, passant de 860 élèves à moins de 800 cette année. Nous avons donc des soucis très important de captation de parents et d'élèves. Nous avons tout de même une nouvelle direction qui a permis d'améliorer grandement la communication interne et externe. *(Jean Nicolas PAGNOUX)*

- **A Murcie**, comme dans tous les autres lycées Espagne, on subit une baisse des inscriptions, une augmentation des impayés. Nous avons eu un directeur pendant six ans qui a essayé de bien dynamiser, qui a fait beaucoup d'efforts, mais la concurrence est vive. Nous sommes dans une zone où se sont construits beaucoup de lycées privés coopératifs pendant le boom économique. *(Eric VIDAL)*

Paroles de Parents

AFRIQUE SUBSAHARIENNE/ COMORES/ MADAGASCAR

A Lagos (Nigeria) nous avons des enfants en difficulté, notamment liées aux TSA. Nous sommes dans un pays anglophone et il est très difficile de trouver des professionnels dont des orthophonistes. Il y a une fuite d'élèves à la fin du collège, parce qu'on ne met pas en valeur les études supérieures en France. Ils partent aux Etats-Unis ou en Angleterre, et les effectifs du lycée sont moindres. Quant aux frais de scolarité, ils augmentent de 10% tous les ans. C'est devenu une habitude et puisqu'on a un taux d'inflation tellement énorme, cela ne pose pas trop de problèmes aux parents. *(Corinne MASSALA)*

Ecole Française Henri Matisse à Moroni (Comores) : 461 élèves de la petite section à la 2nde, avec la 2nde en CNED. Pas de problème particulier, nous avons simplement changé le chef d'établissement donc nous ne savons pas ce qui va venir. Depuis que nous avons adhéré à la FAPEE, nous nous sentons moins seuls et nous partageons beaucoup des problèmes que vous avez évoqués. *(Mahmoud CHEIKH)*

Les écoles conventionnées de Madagascar souffrent beaucoup de la crise politique et économique du pays, avec une forte baisse d'effectifs, des droits d'écolage très faibles dus aux faibles ressources des parents d'élèves et ont des problèmes budgétaires quasi-insurmontables. Ces dernières années ont vu le déconventionnement des cycles de lycée de 2 établissements en raison de problèmes budgétaires et de baisses d'effectifs qui ne permettaient plus d'assurer une organisation pédagogique cohérente. Maintenant il n'y a plus que des primaires et collèges en province, avec des enfants qui poursuivent leur scolarité en internat au lycée de Tananarive. Tout cela avec des problèmes de logistique effrayants dus à un pays dont les infrastructures routières sont particulièrement défaillantes et qui en superficie représente la France et la Belgique. *(Xavier GONON)*

Le lycée français de Tananarive est un EGD qui accueille 1700 élèves, plus 4 écoles primaires de 1300 élèves. L'APE est très active et nos relations avec le nouveau proviseur sont constructives et positives. Nous avons progressé sur le poids des cartables, la bourse aux livres...Nous sommes préoccupés par la baisse considérable en une quinzaine d'années, du nombre d'élèves étrangers a considérablement diminué, de 12% à 3% et par l'avenir du réseau de Madagascar et les arbitrages pour maintenir un enseignement de qualité dans nos provinces. *(Olivier DAVID)*

Paroles de Parents Gestionnaires

- Nous avons des problèmes de sécurité au Lycée français Louis Pasteur **à Lagos** (Nigeria). Nous avons dû investir dans du personnel, à la charge des familles, pour sécuriser l'établissement. Nous avons aussi des problèmes fiscaux. A la suite d'un audit que nous avons commissionné, nous avons dû provisionner plusieurs centaines de milliers d'euros. *(Corinne MASSALA)*

- **Au lycée Saint Louis de Stockholm,** nous avons engagé une procédure de nettoyage suite à quinze ans de graves dysfonctionnements. Nous sommes dans un contexte particulier puisque l'établissement est financé à 90% par les autorités locales, ce qui veut dire que les frais de scolarité sont peu élevés. Le revers de la médaille est que nous devons être en adéquation totale avec ce qu'attendent de nous les autorités locales, ce qui peut parfois poser quelques problèmes comme le déconventionnement de la partie maternelle de l'établissement. *(Stéphane BLANDEAU)*

- Nous venons de construire un nouvel établissement au **Lycée français de Bucarest** (Roumanie) qui sera inauguré la semaine prochaine.
La réflexion commune doit porter sur le statut des résidents (limite dans le temps des missions ou changement de statut), l'ISVL- qui devrait compenser le niveau de vie dans certains pays, or ce n'est pas du tout le cas partout, enfin la nécessaire exigence de résident dans certaines matières pour accompagner la croissance des établissements avec des moyens complémentaires en enseignants. *(François MARCHAND)*

- Nous avons deux sujets principaux au **Lycée français de Singapour** :
-L'accueil des élèves : une nouvelle extension a démarré cet été pour porter la capacité du Lycée Français de Singapour de 2400 à 3500 en 2015.
-La gouvernance: Jusqu' à maintenant notre conseil exécutif était très opérationnel, avec des commissions de transport, commission de cantine et restauration etc. Nous avons entamé une réflexion approfondie, fait procéder à un audit pour en faire un vrai conseil d'administration, en charge des orientations stratégiques. Nous avons créé une commission de gouvernance, une commission infrastructure qui s'occupe du projet d'extension, une commission audit, une commission finances-entreprises-fundraising, et une commission parents, interface entre la direction, le COMEX et les parents. Nous devons repenser nos statuts, dont la révision sera probablement présentée à l'assemblée générale d'octobre. Nous avons essayé de professionnaliser tous ces postes, et nous avons créé un poste salarié de directeur exécutif pour mieux répondre à la croissance. Nous aurons donc à la rentrée 2013 un nouveau proviseur, un nouveau président du COMEX, et un directeur exécutif.
Autre réflexion menée sur le fonds de solidarité. Pour l'instant, il ne concerne que les salariés de l'établissement. *(Axel FOUCAULT)*

- **A Séoul** (Corée du Sud) : Nous devons nous ouvrir davantage aux familles coréennes. Mais il y a aujourd'hui un écart de 30% entre les frais de scolarité pour les Français et pour les autres nationalités, que l'on nous demande de réduire mais nous avons un projet de délocalisation qu'il nous faut financer notamment en trouvant des financements auprès des entreprises. Nous avons aussi des problématiques de gouvernance. Le conseil de gestion a été un peu cantonné sur les décisions de gestion à court terme, et peu associé à tout ce qui est politique éducative et pédagogique et aux réflexions à moyen ou long terme. Nous avons du mal à être partie prenante des décisions, de politiques éducatives et pédagogiques, notamment en matière de choix de langue. *(Véronique PATALAGOITY)*

- Présidente sortante du comité de gestion du **lycée français de Dusseldorf** (Allemagne), je travaille à la passation des dossiers, notamment pour tout ce qui concerne le personnel et le suivi de la construction d'un gros bâtiment de l'école. Face à la concurrence des écoles, le nouveau comité de gestion devra adopter très vite une nouvelle stratégie parce que notre maternelle est en train de se vider. *(Valérie SCHMALHORST)*

Paroles de Parents

Discussion sur les différences de statuts des personnels enseignants.

Rivalité: *"Il y a une très mauvaise ambiance entre les enseignants résidents et ceux en contrat local qui peuvent être licenciés et n'ont pas les mêmes avantages au niveau financier…*

Coût : *Les expatriés sont pris en charge par l'AEFE et les résidents en majorité par les parents, tout comme les personnels locaux. Plus on embauche de contrats locaux et résidents, plus les parents paieront de frais de scolarité.*

Ce n'est qu'en apparence ! *un expatrié coûte moins cher aux parents qu'un local, mais il coûte à l'Etat français et l'AEFE doit justifier ce coût. ..*

Les chefs d'établissement doivent prendre leurs responsabilités: *quelquefois, par volonté de quiétude sociale et pour ne pas avoir de problèmes avec les personnels ils laissent perdurer une situation complètement anormale.*

ABSENCES DES ENSEIGNANTS

Les parents s'exaspèrent. Les enseignants mettent en avant leur statut de fonctionnaires payés par la France… Par contre les parents ont un autre regard dans la mesure où ils payent un service. Ils attendent de l'APE qu'elle soit leur porte parole et agisse pour faire pression sur le chef d'établissement.

Réponse de François Denis:

Pour l'instant les expatriés ne coûtent rien, mais ils ont des fonctions particulières, soit managériales, soit d'encadrement pédagogique. Il n'est pas absurde de penser qu'ils vont être partiellement facturés aux établissements. En ce qui concerne les résidents, tout dépend de la participation payée par les établissements: elle peut aller jusqu'à à 100% dans certains établissements Il faut aussi repositionner ce sujet dans le contexte plus global de la ressource humaine.

Il existe un plafond d'emploi pour l'AEFE qui ne peut pas détacher des académies françaises tous les personnels qu'elle souhaiterait. Le deuxième sujet est un sujet de coût. . Le fait de parler de titulaires de l'enseignement français est important, mais il faut parler aussi de diplômes de nature comparable et de profs capables d'entrer dans une démarche d'enseignement à la française. Nous défendons beaucoup par exemple les locuteurs natifs dans les disciplines linguistiques. Il y a des professeurs de maths qui, dans beaucoup de pays, ne viennent pas forcément de France, mais qui sont très formés. Au Liban par exemple, 85% des enseignants sont des enseignants locaux, mais assurément d'excellente qualité. Il faut donc trouver un équilibre.

Le statut est un sujet très sensible… L'équilibre est parfois fragile entre les différentes composantes de la communauté scolaire. Le propre même des syndicats est de défendre les droits acquis, mais nous ne pouvons que déplorer certaines des méthodes employées. Il n'est pas pensable que cela impacte la vie des élèves et leur scolarité.

PERSONNELS DÉFAILLANTS: l'AEFE a mis en place un protocole de fin de mission anticipée. Sur 1067 fins de mission en 2012, il y a eu 3 fins de mission anticipées.

Jean-Yves Leconte, sénateur des Français établis hors de France

Je suis un fidèle habitué des assemblées générales de la FAPÉE, auparavant conseiller des Français de l'étranger mais aussi parent d'élève à Varsovie. Je vois qu'il y a du renouvellement parmi les parents et affluence! C'est important pour l'ensemble des parlementaires d'avoir un retour du terrain.

Je salue ici la présence d'une personne du Ministère de l'Education Nationale. J'ai personnellement regretté que la loi sur la refondation de l'école arrive indépendamment des réflexions que l'on a pu avoir depuis plusieurs mois sur l'avenir du réseau. Le réseau accueille plus de 9 000 élèves supplémentaires tous les ans, dans l'ensemble des établissements homologués. Cela veut dire un besoin d'enseignants en plus pour conserver le niveau d'enseignement et, même si l'ensemble des recrutés locaux fait un travail fantastique, pour conserver un bon équilibre. Nous comptons sur le Ministère de l'Education Nationale pour qu'une partie significative des 60 000 enseignants supplémentaires accompagne la croissance de notre réseau.

La question des bourses : Il est évident que compte tenu de la situation financière du pays, la volonté de permettre à l'ensemble des Français à l'étranger d'avoir accès au réseau devient de plus en plus compliquée. Vous avez noté que les bourses entre 2007 et 2012 ont énormément augmenté en volume, de 50M€ à 90M€ alors qu'on a moins bien servi les gens en 2012 qu'en 2007. Dans ces conditions, c'est un réel enjeu que de continuer à permettre aux Français d'accéder aux établissements sans que cela ne fasse exploser les compteurs en termes budgétaires. Parallèlement, l'augmentation des frais de scolarité étant supportée par tout le monde mais plus encore par les familles non-françaises qui n'ont pas accès aux bourses, la question de la deuxième mission de l'AEFE se pose.

Nous sommes comme l'un d'entre vous l'exprimait, à la croisée des chemins. On sent bien qu'on ne peut pas continuer comme on l'a fait au cours des dernières années, sauf à vraiment changer de modèle et redéfinir les missions de l'agence. Je pense donc qu'il est très important que les acteurs de terrain disent ce qu'ils sentent et ce qu'ils veulent; si le réseau a continué à se développer au cours des dernières années, malgré le désengagement de l'Etat, c'est parce que sur le terrain, les parents, les équipes de direction, les enseignants ont tous été mobilisés pour faire vivre et développer des établissements qui avaient moins de soutien public. C'est pour cela que vous devez être entendus et c'est tout le rôle et l'importance de la FAPÉE.

Actions auprès des APE et des parents du réseau

CONSEIL :

Le bureau est ouvert tous les jours et répond à toute question **des APE et parents**. Soutien et coordination de l'action des associations locales auprès des tutelles et administrations françaises, ou auprès de tout organisme public ou privé

INFORMATION

Animation du site internet *fapee.com* et mise à disposition d'une documentation relative à l'enseignement et à la spécificité de l'enseignement français à l'étranger, au rôle des parents d'élèves, au fonctionnement d'une association gestionnaire parentale, à l'éducation, à la santé et à la citoyenneté

Edition chaque année d'un journal et plusieurs infolettres, à l'usage des associations de parents d'élèves (APE), doublés par des envois postaux (3-4 par an)

Actions auprès des partenaires

RENFORCEMENT DU PARTENARIAT INSTITUTIONNEL LÉGITIMATION DE LA CONCERTATION AUPRÈS DE NOS INTERLOCUTEURS...

- Conseils d'administration de l'AEFE et de la Mission Laïque Française
- Commission Nationale des Bourses scolaires, réunions de travail sur la refonte du dispositif (10-29 octobre 2012)
- Séminaires de l'AEFE (Chefs d'établissements partants dans le réseau à Sèvres mai 2013) et de la Mission Laïque Française (Poitiers avril 2013)
- Séminaires sur la gouvernance des établissements conventionnés (Lomé, Shanghai, Dubaï, Budapest (Europe du Nord), Barcelone (établissements d'Europe du sud jusqu'à Jérusalem..) et Madagascar
- Journées de réflexion sur l'avenir de l'enseignement français à l'étranger
- Rencontre avec la Ministre déléguée aux Français de l'étranger

REPRÉSENTATIVITÉ

	EGD	Conventionnés *(dont MLF)*	Homologués *(dont MLF)*	Total membres FAPEE *(Zone)*
AFRIQUE/Maghreb/ Madagascar	38	20	10 *(7 MLF)*	53 *(3 MLF)*
AMERIQUES	1	12	1 MLF	18 *(1 MLF)*
EUROPE	17	20 *(2 MLF)*	10 *(8 MLF)*	43 *(11 MLF)*
Moyen Orient	2	10 *(5 MLF)*	4 *(4MLF)*	
OCEANIE ASIE	4	15	4 *(1 MLF)*	47 *(10 MLF)*
Total membres FAPEE *(Statut étab.)*	62	77 *(7 MLF)*	29 *(21 MLF)*	168 *(28 MLF)*
Total # étab. dans Réseau EFE *(Statut)*	75	157	249 *(85 MLF*)*	481

83% des EGD
48% des conventionnés
30% des établissements MLF (*hors écoles d'entreprise)

RENCONTRE AVEC LES ASSOCIATIONS

Objectifs :

Contacts et contexte, sujets locaux

Convier des parents gestionnaires et non gestionnaires à un partage de bonnes pratiques et à un échange sur des problématiques communes

Faire mieux connaître la FAPEE (et ses administrateurs régionaux) aux établissements avec lesquels nous n'avions pas de contact

Consolider les liens et poursuivre les échanges à travers un réseau régional

Construire un dialogue avec les partenaires institutionnels AEFE/MLF/SCAC/Ambassade et les représentants politiques des Français de l'étranger

À L'OCCASION DES SÉMINAIRES SUR LA GOUVERNANCE DE L'AEFE (Sept 2012 - février 2013)

Lomé, Shanghai, Dubaï, Budapest (Europe du Nord), Barcelone (établissements d'Europe du sud) et Madagascar.

Les séminaires ont permis de réactualiser et amender le guide du bon usage de la convention. Les différents ateliers (gestion financière, instances, Ressources humaines) ont mis en avant le besoin d'outils normatifs et de procédures clarifiées. De son côté, la FAPEE a mis en avant l'évolution de la gouvernance des conventionnés parentaux, particulièrement par le recrutement de personnel salarié rapportant au comité de gestion et fonctionnellement au chef d'établissement.

RÉUNIONS D'ECHANGES SUR L'EVOLUTION ET LES PERSPECTIVES POUR LE RESEAU D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À MADAGASCAR (Xavier Gonon)

Les perspectives de la rentrée 2013: L'évolution des effectifs est peu rassurante. *Tout le monde ne part pas mais personne ne vient* . Madagascar a le même nombre d'élèves depuis 1990 et le même encadrement. L'AEFE et l'ambassade ne veulent pas remettre en cause le périmètre du réseau mais rappellent que le réseau coûte cher :

On note une forte disparité de droits d'écolage en province. Beaucoup d'écoles ne vivent que grâce aux bourses scolaires. La petite école de Manakara (déconventionnée) risque de ne pas avoir les moyens de payer une enseignante détachée directe A Tuléar, le comité de gestion a revu l'exonération des frais de scolarité pour les personnels (Cela se traduit par une baisse de -100 élèves)

A cela s'ajoute le manque de ressources locales. Peut-on envisager de recruter des enseignants TZR qui assureraient des cours à distance et viendraient quelques jours par mois en présentiel?

RÉUNION ANNUELLE DES APE DES 5 ÉTABLISSEMENTS D'ITALIE 11 janvier 2013 (Françoise Manssouri)

A la suite de la réunion inaugurale de l'an dernier qui réunissait la conseillère de coopération éducative, le responsable de zone, le COCAC, le proviseur de Château avec les représentants de toutes les APE des établissements français d'Italie , la réunion de cette année été organisée parallèlement à la rencontre des proviseurs et un temps commun a été dégagé. 4 APE étaient présentes : Naples, Turin, Florence, Rome...sauf Milan.

Thèmes de travail : 1) la politique des langues (animateurs : Joëlle Jean responsable du service pédagogique + inspecteur spécialisé sur le plurilinguisme). Les établissements de Turin et Florence ont progressé en effectifs en créant des filières bilingues anglais-français en maternelle alors que Joëlle Jean veut mettre l'accent sur langue française et la langue locale. Elle pense (à juste titre) qu'il faut développer l'appui sur la langue locale. **2) l'immobilier**. A Rome, la direction parle presque d'abandonner le projet d'extension de Strohl Fern et ne garder que la mise aux normes qui coûtera aussi cher. (Problème de classement du site et des autorités italiennes et le STBI –service immobilier de l'ambassade -n'a guère aidé.)

BERLIN : VISITE DU COLLEGE VOLTAIRE ET DU LYCEE FRANÇAIS (3 juin 2013)

La rencontre des parents a permis d'évoquer plusieurs sujets au collège Voltaire, notamment les relations APE/établissement, la compatibilité de travail avec la 2ème APE, le dossier erzatschule et au lycée français, la double direction administrative allemande et française, le suivi et l'orientation des élèves, le choix des filières Abitur, abibac et bac classique.

RENCONTRE REGIONALE DES APA DES LYCEES FRANÇAIS D'ESPAGNE, PARIS 5 JUILLET 2013 (Mariola Lopez de la Fuente-Andres Porta)

Participants: les APA des lycées de Alicante, Barcelone, Bilbao, Madrid (Lycée français, Villanueva), Malaga, Murcie, Saragosse (représentant aussi la coordination des établissements homologués d'Espagne),Valence.
Points évoqués : - la selectividad, la fase especifica, la double diplômation bachibac - l'accès à l'université locale- les hausses tarifaires -les certifications de langues – la baisse des effectifs dans certains établissements de la MLF – la mensualisation des écolages.

MAROC

RENCONTRE DES BUREAUX API/APEI DES ÉTABLISSEMENTS de RABAT et de CASABLANCA (Décembre 2012)

3 sujets majeurs : les fratries (par manque de place de nombreuses familles ont un enfant dans le système français et l'autre dans l'enseignement marocain) ; les cours particuliers (véritable plaie) et l'enseignement de l'arabe alors que s'exprime de la part de tous les parents une forte demande de bilinguisme.
Le ministre peine à accepter le détachement des 15 professeurs (sur 295 postes) qui manquent dans les établissements du réseau. Les parents demandent que soient revus les termes **de la convention cadre qui définit le type d'enseignement et la mise à disposition de professeurs de l'enseignement public marocain.**

REUNION DES PRESIDENTS DES APE INDEPENDANTES DU MAROC (décembre 2012/mai 2013)

Objectifs:

- ➡ Fonctionnement du réseau des APE indépendantes au Maroc
- ➡ Intégration du réseau OSUI
- ➡ Partage d'expériences et organisation d'évènements communs.

Problématiques :

Immobilier
Stabilisation des frais de scolarité, suppression/intégration des DAI (droits de 1ère inscription)
Accueil des fratries à Casa et Rabat,
Enseignement des langues et de l'arabe en particulier.

CREATION DE LA FEDERATION DES APE OSUI DU MAROC (El Jadida, mai 2013)

OSUI (MLF) = + de 7000 élèves, 90% de Marocains

Participants : les APE des établissements d'El Jadida, Malraux à Rabat, Massignon à Casablanca, Agadir, Tanger, Majorelle à Marrakech.

Demandes des parents:

- la prévisibilité des coûts, transparence financière,
- Une réelle évaluation professionnelle des enseignants,
- un volant de professeurs vacataires pour pallier aux absences,
- la sécurisation des abords, infirmière dans les grands établissements,
- la diversification de l'offre éducative (filière L…)

KÉNITRA: VISITE DU GROUPE SCOLAIRE HONORÉ DE BALZAC (mai 2013)

PRINCIPALES THÉMATIQUES DES APE

Au niveau de chaque établissement la FAPEE promeut un partenariat Ecole-parents reposant sur des engagements réciproques et de bonnes pratiques. Elle demande à l'établissement de :

Instituer des réunions régulières avec le bureau de l'APE
Aider l'APE à mobiliser les parents pour l'école
Ouvrir l'école à l'APE et aux parents : travail sur l'écoute, la communication, l'appartenance
Associer les parents à la réflexion budgétaire dans un souci de transparence financière, Impliquer toute la communauté éducative dans le projet d'établissement Consulter et informer régulièrement les parents dans l'élaboration et le suivi des projets immobiliers
Associer les APE aux discussions concernant l'accès aux universités locales
Décider avec l'APE du mode de désignation des PE délégués de classe très tôt dans l'année pour que tous les parents aient des interlocuteurs et médiateurs identifiés
-Organiser la réunion de pré-rentrée de toute la communauté éducative, présenter les nouveaux enseignants
Systématiser pour chaque classe la présentation de l'équipe pédagogique
Systématiser la présentation du programme et des évaluations pour permettre aux élèves et aux parents de se situer dans les apprentissages
Mettre en place une pédagogie innovante, faisant une large part au plurilinguisme de nos élèves, et favoriser l'évaluation positive
Penser les temps d'enseignement hors temps scolaire,
Valoriser l'engagement des élèves (implication citoyenne...), leurs compétences transversales et les mentionner dans le bulletin trimestriel et le dossier scolaire

LE PARTENARIAT

Ecoute
Concertation
Information régulière
Reconnaissance du travail des bénévoles
Soutien à l'engagement de l'APE

POLITIQUE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

- Qualité de l'enseignement, formation des personnels recrutés locaux, cours particuliers,…
- Remplacement des absences
- Enseignement de la langue locale
- Dialogue social et rapports de force syndicats/direction à l'AEFE (grèves sur l'ISVL, qui est l'indemnité servie aux personnels résidents), …
- Des textes applicables et références peu claires : Quelle application des réformes de l'Education nationale (horaires école primaire, calendrier, …) dans le contexte de l'enseignement français à l'étranger ;
- Prise en charge du handicap / Troubles spécifiques des apprentissages Dans quelle mesure la loi sur le handicap de 2006 s'applique t-elle, ou non, ou en partie seulement dans les lycées français de l'étranger ?
- Evaluation et valorisation des élèves (notes/appréciations, engagement citoyen des élèves)
- Redoublement , problématiques de réorientation
- Manque de souplesse du système pour l'ouverture de filières (L, Sections internationales, STG, professionnel …)
- Orientation post bac : préparation aux universités locales, filières sélectives

ECOLAGES, DROITS ANNEXES

- Consultation des parents en amont sur les choix stratégiques
- Transparence budgétaire et retour sur le réalisé
- Ecolages: LES PARENTS VEULENT DE LA VISIBILITÉ ! c'est à dire la contractualisation des évolutions à moyen terme.

ETABLISSEMENTS CONVENTIONNÉS: POINTS SPECIFIQUES DES COMITES DE GESTION

Gouvernance

- Relations contractuelles avec l'AEFE
- Place au sein du réseau : La gestion parentale, le bénévolat
- Gestion des ressources humaines
- Problématiques immobilières
- Timing dans le renouvellement des équipes de direction

UN LOGICIEL DE GESTION DÉVELOPPÉ PAR LA FAPEE POUR LES CONVENTIONNÉS :

Le logiciel 8sens

En début d'année, nous avons été informés de l'abandon prochain du logiciel GFC qui était fourni par l'AEFE aux comités de gestion demandeurs. GFC étant remplacé par une solution centralisée et très couteuse, la FAPEE a pris l'initiative de contacter un éditeur de logiciels de gestion, la société 8sens à Palaiseau à qui nous avons soumis un cahier des charges qui a été rédigé par Xavier Gonon, en collaboration avec les DAF des établissements de Diego Suarez et Tamatave.
Une première version de ce logiciel a été présentée lors de l'AG. Il s'agit d'une évolution du logiciel de gestion et comptabilité 8sens, d'ores et déjà distribué dans le secteur privé, mais adapté aux contraintes spécifiques de la comptabilité des établissements scolaires et des obligations de reporting vers l'AEFE.

L'objectif est que ce logiciel soit disponible pour les établissements avant la fin de l'année pour être opérationnel sur l'exercice comptable 2014. La tarification du logiciel sera communiquée à la rentrée afin que les comités de gestion qui seront intéressés puissent l'intégrer dans leur budget 2014."

QUELQUES SUJETS :

✦**Délimitation des champs de compétence DAF/Comité de gestion**
✦**Césure estivale et fermeture administrative de l'établissement** en période de construction immobilière,
Césure estivale et bulletins de salaires des personnels locaux, césure estivale et inscription des élèves

✦**Limites du bénévolat**: quelles solutions dans les conventionnés ? Comment professionnaliser les compétences et soulager les parents gestionnaires ?

✦**Valorisation comptable du bénévolat :** Les associations ont tout intérêt à *faire apparaître la contribution volontaire dans leur comptabilité* pour une meilleure visibilité de leur activité réelle et du volume de travail consacré à telle ou telle action au service de l'établissement.

✦**Recrutement des personnels locaux : Il existe s**ouvent une commission tripartite (direction/profs/CG) mais parfois le comité de gestion est marginalisé et ne fait qu' entériner la décision prise par la CCPLA ou le proviseur.

✦**Attractivité des postes**, compensation de l'ISVL: De nombreux comités de gestion en Afrique, Amérique du Sud, Moyen Orient ont une politique compensatoire et offrent des « packages » (billets d'avion, logement, doublement de l'ISVL…)

✦**Problématiques immobilières**

✦**Statuts limitatifs des APE**, notamment en Europe Centrale.

✦**Personnels de direction totalement renouvelés et nouveaux**
Comment peut se faire le transfert des dossiers en cours: un quitte en juillet, le nouveau arrive en aout. S'il y a un adjoint, il peut faire la passation mais ce n'est pas le cas dans les petits établissements.

AIDE À LA SCOLARITÉ

L'aide à la scolarité : bourses scolaires et caisses de solidarité

Réforme du dispositif d'aide à la scolarité :
Objectifs :Maîtrise de la dépense et simplification du système

Le nouveau mode de calcul détermine le quotient familial par la soustraction du revenu brut des charges sociales, impôts + frais de scolarité, sur le nombre de parts (1part/adulte, ½ part/enfant). Le quotient obtenu est pondéré par un indice de parité de pouvoir d'achat.

Exclusions : 200 000 € pour un patrimoine immobilier acquis. Pour le patrimoine mobilier, il est fixé par la CLB (soit 100 000 €, soit un multiple du montant annuel des frais de scolarité)

Un mécanisme de solidarité (2% maximum de réduction) est prévu en cas de besoin de réajustement.

La Direction des Français de l'étranger et de l'action consulaire qui abonde le budget de l'aide à la scolarité (programme 151) fixe par poste une enveloppe de besoins. Après dialogue de gestion avec le poste, elle attribue une enveloppe limitative. Chaque CLB peut dans la limite de cette enveloppe pondérer à la hausse ou à la baisse des quotités théoriques en fonction des dossiers.

Transition : un mécanisme d'atténuation a été mis en place (maximum de 20 points de différence de quotité entre l'an passé et l'année 2013-2014). Il ne s'applique que sur des revenus identiques pour les renouvellements de demandes de bourse.

Un rôle accru pour les CLB mais beaucoup ont protesté contre leur exclusion du dialogue de gestion entre le poste/DFAE qui intervient en amont du processus pour déterminer l'enveloppe limitative.

Dotation initiale : 110,3M€
Dotation après gel : 103,52M€
26 914 demandes de bourses dont 23 505 renouvellements et 3 409 nouvelles demandes.
21 708 propositions favorables (80,7%)
12 837 familles (contre 12683 familles en 2012)

Après la 1ère CNB (3-4 juillet2013) :

21 405 élèves bénéficient d'une aide pour un montant de 80,98 M€
Bourses parascolaires (RS : 2,08M€, RN : 15,01M€)

=> mais 1889 ajournements à traiter en 2ème CLB + demandes tardives

=> mais de nombreux réajustements à la hausse sont nécessaires pour les familles mono-parentales à faible revenu.

Quotité moyenne de bourses
: 81,48% contre 85,71% l'an passé
dont familles bi - parentales (78,94%), familles mono - parentales (93,04%)

Coût moyen par boursier :
3 782 € contre 3 8 17 € l'année précédente

Boursiers par cycle
16% préélémentaire
35,4% en élémentaire
28,6% collège
20% lycée

REFLEXIONS SUR L'AVENIR DU RÉSEAU:
Réunions de concertation et audition de la FAPEE

Le contexte:

- Une subvention de l'Etat qui a augmenté en valeur absolue passant de 330M€ en 2007 à 539M€ en 2013 mais cette augmentation est destinée à financer l'augmentation mécanique des bourses (117M€) et la prise en charge des retraites des personnels expatriés et résidents à hauteur de 120 M€ (représentant 74,28% du traitement par agent). Au regard du budget contraint de l'Etat, cette subvention devrait au mieux stagner.
- Une enveloppe des bourses limitée (117M€). Dorénavant, nous passons d'une logique de guichet à celle de répartition en fonction de l'enveloppe (DFAE)
- Des coûts de scolarité en augmentation qui ont un effet d'éviction sur les classes moyennes françaises et étrangères fréquentant traditionnellement les établissements.
- Une inégalité de traitement entre les établissements de l'AEFE (qui prend en charge les pensions civiles et les homologués qui par le biais du détachement direct en sont exonérés. Le chiffre de 60M€ avancé est à mon avis à relativiser car s'y imputent les détachés au titre de la coopération éducative)
- Une demande de scolarisation "à la française" inégale, liée à l'histoire (pays d'influence française) et au dynamisme des nouvelles communautés expatriées: très forte dans le Maghreb, Moyen Orient, atone en Europe centrale et orientale, soutenue en Asie...
- Le niveau de l'enseignement national s'élève dans de nombreux pays. L'enseignement bilingue se développe, on estime à 1,7 million le nombre d'élèves qui apprennent au moins une matière en français.
- Un contexte sociopolitique qui évolue:
  - ✓ Plus de Français qui s'expatrient, diversité de leur situation économique (augmentation du nombre de demande de bourses),
  - ✓ Forte demande de scolarisation internationale dans tous les pays et particulièrement dans les pays émergents et donc création d'un marché très concurrentiel de l'enseignement international
  - ✓ Des attentes accrues des parents envers l'école (infrastructures, enseignements et particulièrement en langues...)
  - ✓ La révolution numérique et son impact sur les nouvelles pratiques d'enseignement (dématérialisation de l'espace de la classe et du temps scolaire, enseignement hybride en présentiel et en ligne...)

Problématique :

En tenant compte d'une aide de l'Etat limitée à ce qu'elle est aujourd'hui,
L'AEFE peut –elle continuer à assurer ses 3 missions ?
Quel développement du réseau pour l'avenir ?
Développement très large et très extensif (Avec quels acteurs et quels moyens ? Selon quelle cartographie?) ou un développement maîtrisé ?

Objectifs : *Le nouveau POS de l'AEFE (plan d'orientation stratégique) devra tenir compte du rapport de la cour des comptes qui conseille un renforcement du pilotage politique notamment en ce qui concerne les priorités géographiques. Il faudra aussi préciser l'articulation entre AEFE et MLF, développer l'implication pédagogique du MEN, et revoir le partenariat avec les académies.*

Les réflexions du groupe de pilotage devront en outre porter sur : Budget, pensions civiles, immobilier, système des bourses, bourses d'établissement, recherche de passerelles entre différents systèmes éducatifs, sensibilisation des enseignants à la poursuite d'études en France, réflexion sur notre système de notation pour les terminales peu lisible à l'étranger.

Quel pilotage ?

- Aspects pédagogiques : contenus des programmes, langues,, enseignement technique, méthodes, numérique, Quels diplômes ? Bac classique, Option internationale du bac, bac de Genève (IB), certifications externes
- Aspects économiques : Subvention de l'état, contribution des familles…

Le décret de 1990 fixe 3 missions à l'AEFE qui pilote du réseau:

- **scolarisation des enfants français,**
- **rayonnement/influence par la scolarisation des futures élites étrangères,**
- **coopération éducative avec les systèmes d'enseignement locaux**

Les pistes évoquées:

- La double tutelle de l'AEFE par le ministère des Affaires Etrangères et le ministère de l'Education Nationale a été évoquée à nouveau, mais personne n'y est franchement favorable : le MEN ne veut pas mettre d'argent (notamment pour prendre en charge les pensions civiles des personnels détachés = 130M€). On n'y gagnerait qu'une gestion administrative "à la française" du réseau...
- La modularité des frais de scolarité : les plus chers paieront pour les plus pauvres - Demander un effort de l'Etat, au moins pour l'immobilier qui ressort de son patrimoine (la FAPEE)
- Le paiement du coût réel pour les nationaux (ou non Français)
- Penser l'école à l'ère du numérique : quelle possible dématérialisation et économies de coûts ?
- Demander plus aux entreprises via la création d'une Fondation = partenariat public- privé pour faciliter les achats immobiliers (FAPEE)
- Découpler l'homologation du système de bourses
- Faire payer l'homologation
- Modularité du paiement du Label France –Education (certains établissements publics ne peuvent légalement pas payer un gouvernement étranger)

Modification de la loi sur la retraite de l'état 2002 Pensions = 74,28% traitement
Soutenir les classes bilingues francophones, développer le label France-Education dont le coût actuel de 3600€/3ans doit pouvoir être modulé.

REFLEXIONS SUR L'AVENIR DU RÉSEAU:

Les propositions de la FAPEE *(hors solutions complémentaires de scolarisation)*

Pilotage stratégique/ concertation

- Au niveau des Instances centrales : plus large représentation des parents(particulièrement au Conseil d'administration et bureau de la Mission Laïque française) , plus grande information/concertation dans les domaines pédagogiques, vie scolaire, RH impactant les familles (ISVL)
- Au niveau des EGD/Conventionnés : Une instance de concertation impliquant tous les acteurs
- Projet d'établissement

Attractivité du réseau, Excellence et réussite éducative

- Favoriser l'enseignement plurilingue y compris de la langue locale
- Développer les synergies entre écoles internationales (eurocampus,...)
- Favoriser l'enseignement international
- Clarifier l'offre d'enseignement international (Ministère de l'Education Nationale, AEFE, MLF) L'offre est aujourd'hui mal connue et peu lisible (multiplicité de dispositifs (OIB, bac franco-allemand, Abibac, Abitur en français, section européenne)
- Veiller à ce qu'il n'y ait pas de discours ou de comportement malthusien sur les pré requis pour une section internationale ou un bi diplôme (type abibac)
- Ne pas opposer filières bilingues et plurilinguisme (On peut être dans une section internationale et étudier aussi d'autres langues vivantes)
- Veiller à la cohérence de l'offre de langue (pourquoi avoir choisi d'ouvrir une section internationale à Dublin plutôt qu'une section anglophone (pas britannique)
- Veiller à avoir des professeurs de langue locuteurs natifs dans les SI

Evaluation

- Objectiver la notation, favoriser l'auto-évaluation, l'évaluation positive

Systématiser la prise en charge des élèves en situation de handicap, particulièrement sur les « dys »

Vie scolaire

- Construire de solides compétences sociales et civiques (Développement de la vie scolaire, Maison des lycéens, CVL, tuto*rat entre élèves, etc....), valoriser l' engagement citoyen !*

L'école comme lieu de vie

- Rythmes : Un calendrier scolaire et des rythmes scolaires adaptés aux élèves et au contexte local et non aux contrats des enseignants
- Veiller à la compatibilité de la loi nationale (loi sur la refondation...) et le contexte local
- Penser à l'offre péri - éducative pour diversifier les apprentissages (cf. camps d'été au lycée d'Athènes)
- Valoriser les installations sportives
- Des CDI multifonctionnels qui soient ouverts + longtemps et + accueillants

Avoir le souci du service aux usagers - clients

- Amplitude horaire : garderie, ateliers après classe, etc.
- Remplacement de toutes les absences, solutions alternatives

Orientation /postbac

- Création d'internats en France ou dans les grands réseaux (Espagne, Maroc...
- Choix d'orientation en lycées professionnels avec lesquels l'AEFE signerait des partenariats
- Faciliter l'accueil des étudiants du réseau en France
- Partenariats avec Campus France et les universités étrangères
- Liens avec enseignement supérieur et suivi des anciens élèves
- Service d'orientation et d'accompagnement des élèves pour le post-bac (quel que soit le pays choisi pour les études supérieures)

Une offre pédagogique revisitée

- Décloisonner les filières au niveau du lycée, promouvoir un choix entre matières dominantes et mineures

Equilibre des missions service public/rayonnement

- Suite de l'arrêt Chauvet : Décret sur les missions de l'AEFE :service public : scolarisation des enfants français dans la limite des places disponibles

Gestion des personnels

- Evolution des obligations de service du fonctionnaire
- Traitement (ou ISVL) tenant compte de la résidentialisation (ou localisation) dans le pays à partir de 5 ans
- Eléments de rémunération au mérite
- Entretiens annuels avec le chef d'établissement

Le réseau

Bilan

Le réseau est en forte expansion et bénéficie d'une aide soutenue de l'Etat. 300,000 élèves soit + 38% entre 2005 et 2012. Le développement i reste maîtrisé (on garde les implantations historiques, on développe en Asie et Amérique du sud notamment). 10819 agents de l'Education nationale

Les acteurs : AEFE/MLF/AFLEC

Le pilotage :

Politique : le MAE (programmes 185 (subvention à l'AEFE) et 151 (bourses)

Qualité-contrôle- formation : le MEN : le réseau comme une 31ème académie

Financier : Ministère du budget

Le cadre : Plan d'orientation stratégique, contrat d'objectifs avec les tutelles, lettre de mission de la Directrice, lettre annuelle d'objectifs.

Dispositifs plus intégrés : politique de contractualisation avec les établissements homologués (accords de partenariat); Accords cadre AEFE/MLF

Les moyens :

Contrôle de qualité : suivi de l'homologation, projet d'établissement et l'évaluation de leurs objectifs, formation continue des enseignants, tous les profs expatriés sont devenus coordonnateurs pédagogiques, enseignement des langues (53 sections internationales, sections européennes), dispositifs renforcés en langue.

Meilleure articulation avec l'enseignement supérieur français : SORES à l'AEFE, personne référente (PRIO) dans chaque établissement pour assurer un maillage en matière d'orientation, Bourses d'excellence-major (2% des étudiants étrangers du réseau), l'ALFM (association des anciens élèves) a été créée en 2010 et est soutenue par l'AEFE.

Une offre alternative au réseau homologué s'est progressivement structurée pour mieux répondre à la diversité des demandes des familles :

- *développement des classes bilingues francophone***s** avec la création du *label France-éducation*. 25 établissements ont été labellisés en 2005, 100 sont prévus pour 2015.
- *Programmes FLAM* : Développement des associations concernant 5300 enfants

Le rapport d'activité de l'exercice 2012-2013 est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2012 - 2013

Présenté par Xavier GONON, vice-président

Compte financier 2012-2013

Compte de résultat

L'exercice est clos au 30 avril 2013.

Produits

- La subvention versée par l'AEFE a été égale au montant sollicité, soit 88 000 euros, montant inchangé depuis l'exercice 2008/ 2009.
- **Les cotisations des adhérents représentent 40 364 €** en légère progression par rapport à l'an passé. Cette évolution reste cependant en retrait par rapport à l'augmentation régulière du nombre de nos membres. Nous devons travailler sur l'avenir : Pour ne pas trop dépendre de la subvention que nous octroie l'AEFE, que nous espérons la plus pérenne possible, il faut encore augmenter la part de cotisations annuelles. Certaines APE « oublient » leur cotisation et nous devons réajuster trop souvent le montant des cotisations théoriques de certaines d'entre elles, conséquence collatérale de l'augmentation importante des charges qui pèsent sur les familles.
- **Pour estimer les ressources propres de la FAPÉE,** il convient de valoriser le bénévolat sans lequel notre fédération ne pourrait pas fonctionner. Ce bénévolat a représenté, en 2012/2013, 100 jours de travail évalués à 23 345 €. **Le rapport ressources propres/subvention pour 2012/2013 est de 72,4 %.** *Cette évaluation du bénévolat est faite conformément aux règles en usage et ne tient pas compte du temps passé par les administrateurs dans le cadre de leur fonction*.
  Nous bénéficions à ce titre de l'implication ponctuelle d'anciens parents d'élèves du réseau membres de l'AMFAPÉE, Association française des amis de la FAPÉE, et invitons tous ceux qui pourraient être concernés à nous rejoindre à leur retour pour nous apporter leur support.
- Les produits financiers sont exceptionnellement en augmentation suite à la réalisation des placements en parts de capital du Crédit Mutuel dont nous avons encaissé l'intégralité des revenus cette année.
- On note un don exceptionnel de 1 000 € de la société CGEA.
  En produits exceptionnels sur opérations de gestion, nous avons enregistré la somme de 670 € en remboursement de frais de formation continue.

Dépenses

Les dépenses courantes ont été globalement contenues malgré la progression continue de notre activité.

- Le poste "fournitures d'entretien/petit équipement" est en hausse suite à des achats indispensables en équipement téléphonique et informatique.
- Le poste "sous traitance administrative" (externalisation principalement de la paie et de l'assistance informatique) est en équilibre.
- Le poste "crédit-bail photocopieuse/entretien" est légèrement déficitaire en raison des impressions supplémentaires effectuées dans le cadre des séminaires AEFE sur la gouvernance (documents de présentation..)
- Le poste "loyer" : nous avons enregistré une augmentation de 2% de notre loyer à partir du 1er janvier 2013, moins que nous aurions pu craindre.
- Les dépenses de " prime d'assurance " sont inférieures aux prévisions. Nous avons réussi à regrouper toutes les assurances de la FAPEE à la MAIF (responsabilité civile de l'association/des administrateurs, locaux..), faisant ainsi des économies.
- Le poste « impression publications » concerne essentiellement l'impression de notre journal (envoi effectué auprès de la plupart des établissements du réseau -APE membres de la FAPEE ou contacts- ainsi qu'auprès des interlocuteurs officiels de la fédération.) Nous envoyons également à nos adhérents et contacts la *Lettre Express FAPEE,* sous forme dématérialisée, (**d'où l'importance de vérifier que nos adresses mail *fapee@club-internet.fr* et *info@fapee.com* sont bien sur votre liste d'adresses autorisées pour éviter que nos messages ne soient traités comme Spam.)**
- Le poste « cotisations, dons et contributions » recouvre essentiellement les cotisations à l'association Agir qui contrôle notre comptabilité.
- « Déplacements, missions » : Les frais de déplacement des administrateurs et les missions et rencontres régionales sont comptabilisés sous ce poste. Les besoins restent élevés, le contact direct avec les APE étant une préoccupation majeure.
- Les postes « réceptions/organisation de l'AG » et « frais postaux » sont en équilibre.
- Le poste « Télécommunications » recouvre non seulement la téléphonie mais également les frais associés à notre connexion Internet, l'hébergement de notre site ainsi que l'abonnement à notre système d'envoi d'infolettre et au logiciel de sondage en ligne. ***Nous vous rappelons ici le nom Skype du bureau « lafapee » qui vous permet de nous parler gratuitement par Internet.***
- Le compte « impôts » : Nos placements ont été plus lourdement fiscalisés compte tenu de la liquidation des parts B évoqués plus haut.
- Le poste « charges de personnel» n'augmente que du fait de la hausse du coût de la pension civile.

Bilan

ACTIF			PASSIF		
	30/04/13	30/04/12		30/04/13	30/04/12
DISPONIBILITES ET PLACEMENTS	103 221,48 €	101 040,40 €	FONDS ASSOCIATIF	84 281,49 €	83 680,43 €
			RESULTAT DE L'EXERCICE	1 983,86 €	601,06 €
			PROVISIONS POUR CHARGES	11 895,00 €	11 120,00 €
			DETTES DIVERSES	5 061,13 €	5 638,91 €
TOTAL	103 221,48 €	101 040,40 €	TOTAL	103 221,48 €	101 040,40 €

L'ACTIF est entièrement constitué de nos disponibilités et placements qui sont en légère progression. Nous n'avons aucune immobilisation, tout achat inférieur à 1500 euros étant entièrement amorti dans l'année.

AU PASSIF figurent nos capitaux propres ainsi que les dettes exigibles à court terme vis à vis de l'extérieur sans réel changement ; les provisions que nous sommes appelés à maintenir compte tenu du délai incertain d'encaissement de notre subvention et du fait que notre exercice comptable n'est pas calqué sur une année civile.

NB : Les annexes au bilan sont à la disposition de ceux qui en font la demande.

Questions

Quelle indépendance a la FAPÉE vis à vis de l'AEFE si elle dépend d'une subvention ?
Réponse de François Denis : Totale. Une subvention nous a été accordée peu de temps après la création de la fédération, il y a 30 ans, par le ministère des Affaires Etrangères. Lors de la création de l'AEFE en 1990, cette ligne de subvention est passée dans son budget. Le montant a peu bougé et nous le plafonnons volontairement. Ce sont vos cotisations qui nous permettent de maintenir plus d'indépendance. Mais la subvention n'entrave en aucune façon notre liberté, et mon droit de parole, je l'utilise sans problème.
Xavier Gonon : La question est tout à fait pertinente. Les cotisations adhérents représentent 40% de nos recettes et elles sont importantes à la fois pour préserver notre indépendance, -l'avenir ne nous dit pas non plus que la subvention de l'AEFE sera pérenne-, et également pour nous donner plus de moyens.

Quelle contribution de la Mission Laïque Française ?
François Denis : Dans la phase actuelle, je veux positionner la FAPEE vis-à-vis de cette Mission Laïque et on verra ensuite. Il ne faut pas oublier que la MLF est une association qui elle-même a beaucoup de mal pour s'équilibrer et qui n'a donc pas la facilité réelle de nous assister. N'oublions pas que l'Agence est le véhicule de l'Etat. Le rôle que nous remplissons est un rôle important qui doit être soutenu, au même titre que les associations de parents d'élèves en France ou les syndicats d'enseignants qui sont subventionnés.

Avec 2000 euros d'excédent, vous êtes actuellement à combien de jours de fonctionnement ?
Xavier Gonon : Avec la 2e page du compte financier vous avez le bilan. Il y a actuellement plus de 100 000 euros de disponibilité financière ce qui fait presque un an de fonctionnement pour nous permettre d'attendre sereinement le déblocage de la prochaine subvention de l'Agence.

COMPTE FINANCIER DE L'EXERCICE 2012 - 2013

	Intitulés - Dépenses	Réalisé 2011/2012	Prévision 2012/2013	Réalisé 2012/2013	% écart sur prévisions
	1ère section - Fonctionnement				
60	**Achats**				
	Fournitures d'entretien et petit équipement	936 €	700 €	1 105 €	157,9%
	Fournitures de bureau	811 €	700 €	762 €	108,9%
61/62	**Autres services extérieurs**				
	Sous traitance administrative	1 120 €	1 100 €	947 €	86,1%
	Crédit-bail photocopieuse/entretien réparation	4 781 €	4 800 €	5 086 €	106,0%
	Loyer	10 689 €	11 000 €	10 780 €	98,0%
	Location de matériel	- €	200 €	- €	0,0%
	Prime d'assurance	975 €	1 020 €	347 €	34,0%
	Documentation	1 223 €	1 200 €	1 106 €	92,2%
	Impression publications	1 866 €	1 900 €	1 950 €	102,6%
	Cotisations, dons et contributions	320 €	320 €	350 €	109,4%
	Déplacements/missions	18 406 €	18 450 €	17 842 €	96,7%
	Réceptions/organisation de l'AG	3 214 €	3 100 €	2 972 €	95,9%
	Frais postaux	2 364 €	2 200 €	1 996 €	90,7%
	Télécommunications	2 437 €	2 500 €	2 793 €	111,7%
	Frais bancaires	202 €	250 €	338 €	135,2%
63	**Impôts, taxes et versements assimilés**				
	Formation professionnelle continue	261 €	300 €	942 €	314,0%
	Impôts	224 €	260 €	257 €	98,8%
64	**Charges de personnel**				
	Charges	38 968 €	40 000 €	40 158 €	100,4%
	Rémunérations nettes	41 668 €	42 500 €	41 642 €	98,0%
	Total des dépenses hors opérations en capital	**130 465 €**	**132 500 €**	**131 373 €**	99,1%
	2ème section - Opérations en capital*				
218	Achat matériel de bureau		- €	- €	
	Total des dépenses	**130 465 €**	**132 500 €**	**131 373 €**	99,1%

	Intitulés - Produits				
741	Subvention de l'AEFE	88 000 €	88 000 €	88 000 €	100%
756	Cotisations adhérents	39 641 €	41 000 €	40 364 €	98%
768	Revenus de valeurs mob. de placement	2 425 €	2 500 €	3 324 €	133%
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			670 €	
778	Produits exceptionnels (don)	1 000 €	1 000 €	1 000 €	100%
	Total des produits	**131 066 €**	**132 500 €**	**133 357 €**	100,6%

* A partir d'un montant individuel de 1500€

⇒ Pour estimer justement les ressources propres de la FAPEE, il convient de valoriser le bénévolat : 100 jours de travail correspondant à 23 345 €. **Le rapport ressources propres/subvention pour 2012/2013 est de 72,4 %.**

- **Le budget de l'exercice 2012-2013 ainsi que l'affectation de son résultat au fonds associatif de la FAPEE sont approuvés à l'unanimité.**

BUDGET PRÉVISIONNEL 2013 - 2014

La FAPÉE est aujourd'hui de plus en plus activement impliquée dans les actions concernant les parents d'élèves dont elle est de loin le représentant le plus considéré comme le plus légitime, ce qui nous oblige à accroître notre participation aux évènements importants comme notre action auprès de tous ceux qui nous sollicitent. Nous comptons poursuivre les rencontres régionales qui sont une occasion unique d'échange de bonnes pratiques et d'information précieuse pour les interventions de chacun de nos membres.

Produits

- Une lettre de demande de subvention pour le même montant de 88 000 € que les années antérieures a été envoyée le 21 juin 2013 à la directrice de l'AEFE.
-
- Le poste « cotisations » est anticipé à hauteur de 42 300€, compte tenu des adhésions nouvelles et de celles à venir, mais sachant également que les cotisations théoriques sont revues à la baisse. Plusieurs rencontres régionales sont déjà prévues à l'automne prochain et devraient encore accroître notre audience. L'efficacité de la FAPEE et son indépendance dépendent essentiellement de l'engagement de ses adhérents. Faites connaître la FAPÉE dans votre zone géographique, n'oubliez pas de mentionner votre affiliation lors des élections aux conseils d'établissement et d'école et sur le site web de votre APE.

  Les revenus de placement vont pour leur part baisser sensiblement du fait de la baisse des taux qui risque d'être plus sensible encore dans les mois qui viennent.

- Une comptabilisation des journées de bénévolat sera, comme cette année, tenue de manière précise.

Dépenses

Les prévisions de dépenses sont à peu près similaires à celles de l'exercice précédent.

- Poste « crédit-bail photocopieuse/entretien » : Nous avons conclu un nouveau contrat avec Facsimile Canon qui prendra effet cet été. Le matériel plus performant couplé d'un loyer et un contrat d'entretien plus avantageux nous permettra de réduire les dépenses sur ce poste.

- Nous poursuivrons nos efforts pour contenir chaque fois que possible les frais postaux et les dépenses de télécommunications.

- Poste « déplacements et missions » : nous espérons pouvoir maintenir un budget du même ordre que celui de l'exercice précédent, les missions restant indispensables dans notre action de proximité auprès de nos adhérents.

- Nous anticipons une augmentation des charges sociales liée directement à celle de la pension civile.

En conclusion, le budget présenté repose sur la poursuite d'un contrôle rigoureux de nos dépenses. Celui ci ne doit cependant pas nous conduire à réduire notre présence sur le terrain.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2013 - 2014

	Intitulés - Dépenses	Réalisé 2012/2013	Prévision 2013/2014	% d'évolution
	1ère section - Fonctionnement			
60	**Achats**			
	Fournitures d'entretien et petit équipement	1 105 €	700 €	63,3%
	Fournitures de bureau	762 €	750 €	98,4%
61/62	**Autres services extérieurs**			
	Sous traitance administrative	947 €	950 €	100,3%
	Crédit-bail photocopieuse/entretien réparation	5 086 €	4 500 €	88,5%
	Loyer	10 780 €	11 000 €	102,0%
	Location de matériel	- €	150 €	
	Prime d'assurance	347 €	400 €	115,3%
	Documentation	1 106 €	1 150 €	104,0%
	Impression publications	1 950 €	1 950 €	100,0%
	Cotisations, dons et contributions	350 €	350 €	100,0%
	Déplacements/missions	17 842 €	18 000 €	100,9%
	Réceptions/organisation de l'AG	2 972 €	3 100 €	104,3%
	Frais postaux	1 996 €	2 000 €	100,2%
	Télécommunications	2 793 €	2 600 €	93,1%
	Frais bancaires	338 €	300 €	88,8%
63	**Impôts, taxes et versements assimilés**			
	Formation professionnelle continue	942 €	300 €	31,8%
	Impôts	257 €	100 €	38,9%
64	**Charges de personnel**			
	Charges	40 158 €	42 500 €	105,8%
	Rémunérations nettes	41 642 €	42 500 €	102,1%
	Total des dépenses hors opérations en capital	**131 373 €**	**133 300 €**	101,5%
	2ème section - Opérations en capital*			
218	Achat matériel de bureau	- €		
	Total des dépenses	**131 373 €**	**133 300 €**	101,5%

	Intitulés - Produits			
741	Subvention de l'AEFE	88 000 €	88 000 €	100%
756	Cotisations adhérents	40 364 €	42 300 €	105%
768	Revenus de valeurs mob. de placement	3 324 €	2 000 €	60%
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	670 €		
778	Produits exceptionnels (don)	1 000 €	1 000 €	100%
	Total des produits	**133 357 €**	**133 300 €**	100,0%

* A partir d'un montant individuel de 1500€

- **Le budget prévisionnel 2013-2014 est approuvé à l'unanimité.**

Election des administrateurs

Chaque année, l'Assemblée générale procède au renouvellement de son Conseil d'administration en tenant compte de la fin des mandats et des démissions de ses membres. Lors de chaque renouvellement du Conseil d'administration, l'Assemblée générale élit jusqu'à trois administrateurs suppléants destinés à remplacer, selon un ordre établi, les membres qui viendraient à cesser d'exercer leurs fonctions avant l'expiration de leur mandat (article 5 Titre II des statuts de la FAPÉE et article 6 du Titre II du Règlement intérieur). Les administrateurs sont élus pour trois ans. Sept postes d'administrateurs sont à pourvoir.
6 postes d'administrateurs sont à pourvoir.

Sont sortants :
Christine AGATHON-BURTON (Washington)
Jens EWERT (Shanghai)
Andres PORTA (Saragosse)
Xavier GONON (Antananarivo)

Sont démissionnaires :
Eric FOUCHARD (Lomé)
Olivier LE SANG (Vientiane)

Sont candidats :
Élus dans l'ordre ci-dessous,

Xavier GONON (Antananarivo/AMFAPEE)	Élu
Jens EWERT (Shanghai)	Élu
Andres PORTA (Saragosse)	Élu
Marie Claude ABOU FADEL (Djeddah)	Élue
Corrine PETIT (Singapour)	Élue
Corinne MASSALA (Lagos)	Élue
Christine AGATHON-BURTON (Washington)	Élue Suppléante
Manel DRIDI (Tunis)	Élue Suppléante
Chafik ZITOUNI (Antsiranana)	Élu Suppléant

Conseil d'administration

Samedi 6 juillet 2013

Présents : Marie Claude ABOU FADEL (Djeddah), Christine AGATHON-BURTON (Washington- suppléante), Souhail ALOUINI (Tunisie), Olivier BASTET (Santiago du Chile), François DENIS (AMFAPEE), Manel DRIDI (Tunisie- suppléante), Younes ELHIMDY (Casablanca), Xavier GONON (AMFAPEE), Mariola LOPEZ DE LA FUENTE (Valence), Françoise MANSSOURI (Rome), François MARCHAND (Bucarest), Corinne MASSALA (Lagos), Corrine PETIT (Singapour), Delphine PLUDERMACHER (Munich), Andres PORTA (Saragosse).

Excusés : Jens EWERT (Shanghai), Giancarlo RISPOLI (Le Caire), Chafik ZITOUNI (suppléant).

1. Constitution du Bureau

Président

François DENIS (AMFAPEE)

Vice-Présidents

Xavier GONON (AMFAPEE)

Souhail ALOUINI (Tunisie)

Mariola LOPEZ DE LA FUENTE (Valence)

Secrétaire Général

Olivier BASTET (Santiago du Chile)

Trésorier

Younes ELHIMDY (Casablanca)

Administrateurs

Françoise MANSSOURI (Rome)
Jens EWERT (Shanghai)
Marie Claude ABOU FADEL (Djeddah)
Corrine PETIT (Singapour)
Delphine PLUDERMACHER (Munich)
François MARCHAND (Bucarest)
Andres PORTA (Saragosse)
Giancarlo RISPOLI (Le Caire)
Corinne MASSALA (Lagos)

Election des administrateurs

Conformément à la décision du conseil d'administration du 4 juillet 2009, les personnes élues suppléantes sont invitées à participer aux réunions du conseil d'administration sans toutefois droit de vote ni bénéfice du remboursement des frais de transport.

2. Postes à pouvoir à la Commission Nationale des Bourses

Les deux postes de titulaires à la Commission nationale des bourses sont attribués à Xavier Gonon et Françoise Mans-souri, les postes de suppléants à François Denis et Isabelle Tardé.

3. Postes à pourvoir au Conseil d'Administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger

François Denis est nommé titulaire au poste d'administrateur de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger et Xavier Gonon est nommé suppléant. Ces nominations devront être confirmées par un arrêté des ministères de tu-telle.

4. Devoirs des administrateurs

Un document intitulé « Devoirs des administrateurs » est distribué à tous.

Il précise les modalités de prise en compte des frais des administrateurs :

- Dans la mesure des moyens de la fédération, l'usage est, depuis plusieurs années, de rembourser les frais de voyage des administrateurs afin qu'ils puissent participer aux conseils d'administration. Seuls ces frais à l'ex-clusion de tous autres (hôtel - taxi - repas) peuvent être pris en charge. Ils le sont sur la base des tarifs les moins chers (low cost..).

- Conformément à la décision du conseil d'administration du 3 juillet 2004 les frais des administrateurs sortants sont remboursés et ceux des administrateurs entrants ne le sont pas. La FAPÉE ne peut en effet supporter la charge des nouveaux administrateurs et des anciens.

Dans leur rôle d'animateurs de zone géographique, les administrateurs peuvent réaliser des missions ou entreprendre des actions locales. Ils devront présenter leur projet aux membres du Bureau de la FAPÉE avant chaque mission en in-diquant l'objet de la mission, les personnes à visiter et les frais de voyage (moyen de transport, frais d'hôtellerie et de repas). Tous ces frais devront correspondre aux tarifs les moins élevés (possibilité de profiter d'un voyage à titre per-sonnel, low cost..) et être réduits au strict minimum ;

Nos états financiers étant soumis au contrôle des commissaires de la Cour des Comptes, tous les justificatifs présentés au remboursement de notre fédération doivent être sous la forme de documents originaux. Tous les frais devront être justifiés y compris ceux de poste et de téléphone.

Il est rappelé aux administrateurs qu'avant de prendre un quelconque engagement ou d'envoyer un courrier au nom de la FAPÉE, ils doivent le soumettre à l'approbation des autres membres du conseil en l'envoyant au bureau de Paris qui transmettra.

Il est demandé à tous les membres de ne pas briguer de mandat électif politique afin de maintenir l'indépendance de la fédération et de respecter ainsi ses statuts et toutes les familles adhérentes.
La FAPÉE possède une image, difficilement acquise, de fédération indépendante au seul service des parents et des en-fants, il nous faut la garder. Le conseil d'administration pourra rappeler à l'ordre tout administrateur qui ne respecterait pas ce principe.

5. Le compte-rendu du conseil d'administration du 5 juillet 2013 sera approuvé en même temps que celui de ce con-seil.

La séance est levée.

LE RÔLE ET LA PLACE DES PARENTS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA MISSION LAÏQUE FRANÇAISE

JEAN-CHRISTOPHE DEBERRE, DIRECTEUR GÉNÉRAL

Je veux tout d'abord remercier la FAPEE de son action au sein de la Mission Laïque Française puisque son président en est administrateur et que je vois régulièrement François Denis et Isabelle Tardé lors de réunions de réflexion, d'anticipation, d'alerte. Ils ont participé à notre dernier congrès puisque l'originalité de la MLF est d'organiser un congrès annuel pour son encadrement qui est désormais élargi à un certain nombre de professeurs et où, depuis le départ, les parents jouent un rôle au travers de la FAPEE qui occupe une place importante dans le réseau.

Nous avons avec vous un dialogue constructif car nous savons que sans parents, il n'y a pas d'école. C'est le cas, particulièrement, à l'étranger où les écoles sont, pour les parents, non seulement par leurs contributions, mais aussi par le croisement d'un projet - qui est pour nous plus que séculaire - et des attentes qui sont tout à fait contemporaines, évolutives et qui ne cessent de se préciser. Selon moi, une fédération de parents d'élèves, l'addition d'associations locales, est une condition essentielle de régulation du système. Il est difficile de « tenir » une communauté parentale, par la nature du système, le contexte actuel et même la psychologie de beaucoup des parents avec lesquels et pour lesquels vous travaillez et qui ne sont pas forcément enclins à considérer l'intérêt général mais davantage leurs attentes particulières. Il y a une éthique à ne pas penser seulement à son enfant mais aux générations qui précèdent, qui suivront, et qui demande une certaine vision, que vous portez.

Voilà pourquoi je suis très attaché à la FAPEE, par principe de la démocratie scolaire mais aussi par l'organisation démocratique des parents qui aide à accomplir notre mission avec un minimum de sérénité et de sagesse.

Vous avez en tant que parents la vision d'un système d'enseignement français à l'étranger reposant sur deux piliers : un dispositif parapublic avec l'AEFE et un dispositif associatif qui est la MLF et son existence marocaine l'OSUI. Je vois deux modèles économiques converger… Même si, lorsque j'ai affaire aux syndicats très présents dans l'enseignement français à l'étranger, qui sont aussi un apport, une culture, une contribution, il y a une constance qui veut opposer un système public à une entité « privée » … Sur la MLF, il y a aujourd'hui beaucoup d'erreurs entretenues à loisir.

Aujourd'hui nous travaillons dans un contexte compliqué… Notre région d'action géographique est historiquement dans les pays du monde arabe où se trouvent un certain nombre d'établissements en panne dans des pays en guerre, dans des pays post-crises avec des préoccupations de sécurité considérables. Le lycée d'Alep est fermé depuis longtemps, le lycée de Tripoli vient d'être refermé pour des raisons de sécurité ; dans ces deux situations nous envisageons un mode de scolarisation adapté à ces pays en crise de telle sorte que les familles puissent trouver une école à proximité (les familles d'Alep se sont repliées à Beyrouth mais sont maintenant sans argent). Nous allons signer avec eux une convention mettant à disposition notre savoir-faire et des bonnes volontés de Français et partenaires locaux pour les aider à organiser une scolarisation des enfants à la rentrée prochaine. Il faut assurer la continuité des établissements de l'enseigne française, garder une empreinte. Nous sommes aussi très inquiets de la situation en Egypte pour de nombreuses raisons (pénuries, crises…) rendant l'enseignement très difficile.

La crise économique est très présente partout, et vous concerne vous aussi qui gérez le coût scolaire grimpant et s'envolant malgré votre attachement à votre établissement, et vous essayez de trouver des solutions pour assurer la pérennité de la présence des uns et du fonctionnement de l'établissement. Cela est vrai en Espagne dû au nombre d'établissements très significatif où les problèmes sont beaucoup plus anciens, comme à Palma où une aide importante était requise à cause de sa structure et que nous avons dû reprendre. Nous avons hérité de cette difficulté. Il a fallu devant l'accroissement du déficit (je ne sais pas si je m'étais exprimé là-dessus devant vous l'année dernière) prendre des mesures, plusieurs audits, plusieurs réorganisations, aménagements, et constater qu'on est aujourd'hui à près de 2,5M de déficit. C'est beaucoup. Après une délibération du conseil d'administration de la MLF, le 25 janvier dernier où la décision d'arrêter a été prise, on a quand même aménagé cette délibération : les parents souhaitaient qu'on leur fasse davantage confiance encore. Il a fallu imaginer une solution alternative. On attend 2014, en espérant que les parents trouvent d'autres ressources. Ils ont déjà respecté un certain nombre d'engagements, notamment de rescolariser pour la rentrée prochaine l'effectif que nous avions. Nous sommes actuellement à 390 pour 410. Je ne crois pas trop en revanche à toutes les solutions auxiliaires, péri éducatives, qui rapporteraient de l'argent. Lorsque les parents eux-mêmes ont du mal à payer la scolarité, ce n'est pas pour mobiliser un argent inexistant sur des activités supplémentaires. Les boursiers à 100% ont presque été maintenus en nombre, l'Etat y a veillé. Certains élus font beaucoup de pression mais j'ai rappelé que cette concertation était encadrée juridiquement. Naturellement dès le mois de septembre, une fois que la rentrée sera effectuée et que nous aurons une vision claire des engagements des uns et des autres, nous évaluerons avec les mêmes parents ce qu'il convient de faire : rester à une gestion parentale, revoir la structure… C'est une question de structure, le rapport entre le nombre d'élèves et le coût de certaines parties du cursus notamment le lycée.

En Espagne, j'observe une mobilisation diverse. Les parents de Saragosse notamment se sont beaucoup engagés, nous ont beaucoup engagés, à investir dans une campagne de communication qui a produit des fruits immédiats. Je leur suis très reconnaissant de nous avoir fait franchir le pas. Il y a d'autres bonnes nouvelles. Je recevais hier la proviseur d'Alicante, qui fait un travail admirable, et qui m'a annoncé que contre toute attente, nous aurions probablement deux divisions de plus l'année prochaine. Je me réjouis que les parents d'Alicante travaillent main dans la main avec une équipe très volontaire. Il y a d'autres situations qui sont infiniment plus graves, que je vous épargne. Je pense à la Grèce, où on est dans une situation effrayante. Voilà donc la situation. Tout le système de l'enseignement français à l'étranger fait ce qu'il faut pour garantir aux parents ce qu'ils attendent. En tout cas, pour la Mission Laïque, je me réjouis cette année des résultats. Il y a notamment deux ou trois lauréats qui seront dans les meilleurs de France. J'ai toujours dit aux parents que ce n'est pas le Baccalauréat qui compte. Nos objectifs sont de deux natures : construire depuis le départ un cursus qu'il faut, en dehors du Baccalauréat, tenir pour un acquis et qui leur permette de faire tout ce qu'il leur est permis d'espérer après. Nous accentuerons l'effort sur les portefeuilles linguistiques, sur les compatibilités de systèmes éducatifs pour qu'ils puissent aller là où ils le veulent après. La deuxième falaise est de travailler sur la question de l'orientation et de l'admission post-Baccalauréat, de telle sorte que la distance - qui est toujours facteur d'inquiétude - soit corrigée par un travail beaucoup plus efficace de préparation. Cela se joue sur deux tableaux : l'établissement que l'on veut avoir, et, lorsqu'on a choisi la France, reposer la question de l'accueil français qui reste malheureusement souvent, incertain ou imprévisible.

Concernant le rôle et la place des parents : le rôle, nous y travaillons. Un gros travail a été présenté à la suite d'une mission que j'avais demandée à un ancien proviseur d'Espagne, à la fois de synthèse de ce qui se fait dans un certain nombre de réseaux, d'intégration des réflexions que nous avons, dont certaines ensemble, et de liberté de proposition, de telle sorte qu'on puisse avoir avec les parents d'élèves une relation qui soit bâtie sur un système de références commun. C'est un cadre, un document qui permet de travailler. Organiser cela fera partie de mes devoirs de vacances

Notre conseil d'administration et notre assemblée générale ont adopté une charte, mais une charte ne sert à rien si elle n'est pas déclinée dans deux ou trois documents: une charte des personnels relue, et une charte des parents, qui fasse que nous puissions nous mettre davantage d'accord, quand on entre dans ces écoles françaises, sur un certain nombre de principes de fonctionnement. Ce sera un outil plus commode pour vous et pour nous, de sorte qu'il y ait des éléments sinon opposables du moins rappelés, lorsque des problèmes se posent.

Les parents font largement fonctionner l'école par leur contribution, il est inutile de le rappeler. Ils ont un devoir de veille pour leurs mandants, et une des conséquences que nous devons en tirer, c'est de construire à nouveau un dispositif qui soit plus prévisible qu'il ne l'est aujourd'hui. Dans la plupart des réseaux, nous nous emploierons d'ici la fin de l'année civile 2013 à essayer de bâtir des programmations indicatives à trois ans qui permettent aux parents d'être un peu plus au clair. Il y aura toujours une marge d'erreur, qu'on intégrera dans cette prévision. Je pense que ce sera un facteur de sérénité.

Le message que je vous adresse, (j'en ai fait l'expérience au Maroc il y a quelques années), c'est qu'il faut que les messages aux représentants des parents d'élèves *percolent*. Or, on se rend compte parfois après avoir fait un travail que le message n'est pas passé. Il faut faire en sorte que les messages dont vous êtes convaincus puissent passer, et que les questions qui en découlent puissent remonter.

Ensuite, je crois profondément que dans toutes nos instances, les parents ont un rôle à jouer d'alerte, d'abord, et de régulation du principal et de l'accessoire. J'espère que nous n'avons pas d'exemples de proviseurs qui n'aient pas leur porte ouverte. Les parents sont des auxiliaires extrêmement importants pour nous de cette régulation au quotidien, de ce qu'est une communauté scolaire, qu'elle soit petite ou grosse.

Les parents ont un rôle formidable - ils ne cessent de le montrer - de portage de l'image de leur établissement, à partir du moment où c'est une communauté réconfortée et confiante dans le projet qu'on lui présente. De plus en plus, nous ne pourrons pas nous satisfaire de dire : nous diffusons de l'enseignement français. Chaque établissement, là où il est, a le devoir de travailler – c'est un peu mon expérience américaine- sur la base d'une vision de ce qu'est l'établissement, qui n'est pas uniquement celle de l'enseignement français. C'est celle de la déclinaison de la volonté d'un établissement d'exister dans une ville, et la volonté des parents de le fréquenter. Et de traduction dans un langage de communication adaptée de ce qu'est cet établissement là où il est, pourquoi il est là, et pourquoi on invite d'autres parents à le rejoindre.

Le dernier point, c'est bien sûr le travail d'animation énorme que font beaucoup de parents au travers des associations pour relier l'établissement à son environnement culturel, social, et faire en sorte qu'il ne soit pas seulement un établissement qu'on fréquente au rythme de l'obligation scolaire, mais qu'il soit véritablement un établissement de vie, et de construction d'un véritable parcours pour les enfants. Les exemples sont multiples, nous avons intérêt à les valoriser. Vous avez vu que j'ai changé cette année avec mon équipe la lettre de la Mission Laïque en l'enrichissant trois fois par an de thèmes qui touchent à ces questions de vie scolaire qui me paraissent fondamentales, ces questions d'évaluation tellement importantes pour les parents, etc. J'espère que cela deviendra encore davantage un outil de dialogue.

Merci.

QUESTIONS / RÉPONSES

Amina Moutaoufik (APE OSUI du Maroc) remercie M. Deberre et expose quelques points :

- ***L'orientation post-Baccalauréat*** : Il n'y a pas suffisamment de dispositions prises pour accueillir et aider les élèves qui partent étudier en France. Pour ceux qui veulent rester étudier dans le pays, avec le retrait des quotas de place qui leur étaient dévolues, en particulier dans les grandes écoles et filières sélectives, même s'ils ont une bonne moyenne par rapport aux moyennes marocaines, ils se retrouvent refusés dans les écoles marocaines d'architecture, de médecine etc. Ce problème est connu, partiellement traité, mais il doit être approfondi.
- ***la visibilité des frais scolaires*** : C'est une demande forte, exprimée lors de la rencontre des APE OSUI à El Jadida en mai dernier, et vous nous avez promis un plan triennal en octobre.
- ***Le partenariat parents/-association/-établissement:*** les chefs d'établissement du réseau OSUI ouvrent tous leurs portes aux associations de parents. Cependant, nous vous demandons d'éclaircir notre rôle, auprès des chefs d'établissement et surtout, des équipes. Le dialogue est bon avec le chef d'établissement, on entreprend des actions, mais le corps enseignant fait barrière. Le chef d'établissement se retrouve alors entre les parents d'élèves et ses enseignants. *La charte sur notre rôle devra être connue et acceptée de tous*. - ***La question des personnels*** : D'abord, les difficultés du recrutement des personnels, à commencer par les détachés. Souvent, à la MLF, les chefs d'établissement nous disent qu'ils ont du mal à recruter des enseignants pour le Maroc. Est-ce vrai ?Si c'est le cas, la MLF doit se faire mieux connaître pour attirer de nouvelles recrues, sur le plan local aussi. Il y a aussi, à nos yeux, un réel manque de soutien aux chefs d'établissement à prendre des décisions quand certains professeurs sont défaillants.
- Enfin, réel problème cette année, ***la gratuité qui a été accordée aux personnels***. Dans un contexte difficile où les augmentations ont été excessives, les parents ne comprennent pas.C'est une question d'équité. A Casablanca trente élèves sont concernés, à Agadir aussi, a El Jadida, dix-neuf… Nous comprenons le principe du package et des avantages pour les retenir, mais pas la gratuité totale.

Réponse de JC Deberre :

Pour le post-Baccalauréat, c'est une question ancienne, que j'ai eu à gérer il y a plus de dix ans. ***Nous avons à nouveau monté avec le service de Coopération de l'ambassade une opération pour rencontrer le Ministre de l'Education Supérieure pour les filières médicales, architecturales etc.*** D'une manière générale, il faut avoir une vigilance aigüe dans les pays à système centralisé, puisqu'on a parfois l'impression d'un certain protectionnisme public. Ce qui n'est pas vrai au Maroc, mais vous souhaitez surtout être rassurés et avoir l'assurance qu'il n'y a pas de barrage. Un nombre croissant de familles souhaite que leurs enfants restent sur place et suivent des études locales, c'est très bien.

Concernant les personnels, l'OSUI au Maroc, pas plus que la MLF ailleurs, n'a de barrières pour recruter des personnels détachés. Nous n'avons pas de plafond d'emploi et l'AEFE de ce point de vue est plus contrainte. Cependant, un peu partout dans le monde (mais ce n'est pas tellement le cas au Maroc), on observe parmi les enseignants une frilosité française pour l'expatriation, qui est liée à plusieurs facteurs. D'abord, au système de rémunération. Il y a beaucoup de gens qui ont des engagements chez eux, qui ne sont plus prêts à l'aventure. Vous avez aussi beaucoup d'enseignants qui considèrent qu'il y a des avantages acquis par l'ancienneté qu'ils perdraient s'ils s'expatriaient, puisque les bonus qui leur sont accordés par temps de séjour sur un poste disparaissent quand ils s'expatrient. Et puis, de plus en plus, il y a un sentiment d'insécurité, à tort ou à raison. Nous voulons des enseignants de qualité. Ce qui a changé à la MLF-OSUI, c'est que désormais nous recrutons tous nos personnels enseignants sur entretien personnel confiés à des chefs d'établissement, au siège de la mission laïque.

En ce qui concerne le personnel de recrutement local, c'est très clair. Nous avons le même problème que l'AEFE. Dans beaucoup de pays, notamment émergents comme le Maroc, la pénurie de ressources humaines est colossale. C'est un pays qui, par son histoire, n'a pas vraiment anticipé ce besoin de compétences. Il va falloir mettre en place des dispositifs particuliers, mais qui ne peuvent pas se concevoir seulement comme un dispositif de recrutement-formation de personnel. Il faut aussi, et c'est là que le rôle des parents sera déterminant, détecter de bons profils et les garder. Mais on ne les gardera pas seulement en vantant les valeurs éminentes que nous diffusons. Il y a là un sujet à débattre avec les communautés parentales. L'avenir de cet enseignement français dans beaucoup de pays, c'est d'être porté aussi par une population enseignante nationale ou régionale, avec des proportions qui soient raisonnables et des techniques d'accueil dans la culture française qui soient rassurantes. Vous avez des établissements avec 80 ou 100% d'expatriés, et d'autres, comme au Liban, où on est à 8%. Ça veut dire qu'il y a un effort énorme à faire pour qu'on assure que ce portage de la culture française par ces personnels nationaux ne soit pas uniquement un vernis adapté à produire des résultats aux examens, mais soit véritablement une immersion dans une culture pour produire les résultats que j'évoquais, dans tous les domaines, qui touchent à la compétence mais aussi aux principes auxquels nous tenons.

Les enseignants défaillants : vaste sujet qui concerne tous les établissements du monde, où les parents ont à se voir décrire des dispositifs non seulement d'évaluation objective mais aussi de baisse du seuil d'incertitude lorsque se forme l'idée qu'un enseignant n'est pas bon. Nous devons faire beaucoup plus pour une évaluation des enseignants qui soit à la fois respectueuse des droits qu'ils ont lorsqu'ils sont détachés de l'Education Nationale et du droit absolu de tout enseignant à être respecté dans son métier quand on l'emploie, et en même temps que cette alerte soit suivie d'effets quand elle est avérée. Il y a un certain nombre de dispositifs qui sont en place chez nous, je vous en ai parlé pour les détachés : ***on réduit le seuil d'incertitude avec des entretiens individuels qui permettent de détecter des inaptitudes.*** C'est extrêmement compliqué dans le dialogue que nous avons avec les représentations syndicales. Nous demandons aux chefs d'établissements et directeurs d'écoles d'aller dans les classes régulièrement. Ils le font avec les personnels de recrutement local sans trop de problèmes. Ce n'est pas facile avec les détachés, parce qu'il faut créer des zones de confiance qui leur fassent accepter qu'on n'est pas là pour les « fliquer », mais qu'on est là pour construire une forme d'approche rassurante de l'exercice du métier dans un établissement lambda qui se sent parfois isolé. La seule manière de rassurer les parents est d'avoir ces filtres, ces systèmes d'observation, qui permettent ensuite de faire appel à l'inspection quand on en a véritablement besoin. C'est un des indicateurs qu'on devrait préciser dans notre rapport d'activité. Nous payons beaucoup pour que les corps d'inspection soient proches et interviennent. Un dernier point que je vous rappelle- la mission laïque se fait haïr par les enseignants pour cela : nous avons la capacité de prendre des décisions lorsqu'on est aux limites du possible, que nous prenons. Chaque année il y a des cas, à la fois pour des recrutés locaux et pour des personnels détachés. Le statut des détachés que nous avons élaboré cette année a longtemps buté dans les discussions sur la capacité de mettre fin à un détachement quand véritablement un faisceau d'éléments montre un sérieux problème.

Aux Etats-Unis, les enseignants sont évalués par leurs élèves. Que pensez-vous de cette possibilité ?

Réponse de JC Deberre : il n'y a pas besoin de mettre en place un système d'évaluation pour savoir exactement ce que les élèves pensent des enseignants. Mon expérience américaine a été double : ce n'est pas seulement le suivi de notre réseau aux Etats-Unis, c'est aussi le système international tel qu'il est imbibé de culture américaine. Je ne pense pas que le système français accepte ce genre de dispositif. ***Je ne pense pas non plus qu'il soit souhaitable de le déséquilibrer ainsi.*** Il me semble que ce qui est beaucoup plus important, en utilisant les marges que le système français nous donne, c'est d'ouvrir davantage la classe à l'extérieur. Un des problèmes du système français est qu'une fois que la porte de la classe est fermée, elle est fermée. Le tête-à-tête entre l'enseignant et la classe peut-être exceptionnel, dans la plupart des cas il est très bon, mais il peut être aussi mauvais. Il est temps d'ouvrir cette porte et d'aborder avec objectivité ce qui peut poser problème. Le système américain est aussi le résultat d'une culture très particulière qu'on ne peut pas transposer.

Face aux difficultés de recrutement pour des pays qui sont majoritairement francophones, ne pensez-vous pas que la France doit se donner les moyens de ses ambitions pour garder l'enseignement français à l'étranger ?

JC Deberre : Il ne faut pas exagérer l'inquiétude. L'inquiétude plus forte que nous avons, c'est la capacité à mobiliser des personnels détachés, au motif des difficultés d'emploi que peut avoir le Ministère de l'Education Nationale français. L'inquiétude, il faut toujours l'aborder positivement. Il y a des dispositions franco-françaises à prendre. J'espère que la concertation qui a été mise sur pied par le MAE va engranger cette donnée. Localement, il faut qu'on soit côte à côte avec les parents pour envisager cette question-là, car elle vous concerne, à la fois dans la mobilisation, la rémunération, la conservation de ces personnels. Je ne doute pas, notamment dans les pays francophones, qu'il y ait véritablement une pénurie de ces personnels. Seulement il faut les trouver, les former et les garder.

Ne pourrait-on pas demander aux proviseurs de communiquer le profil de ces enseignants ? *Nous avons parfois des enseignants qui sont profs de maths alors qu'ils sont professeurs d'économie, professeurs de philosophie alors qu'ils sont professeurs de français, qui sont professeurs d'anglais en classe bilingue alors qu'ils n'ont pas le niveau. L'APE a une responsabilité devant ses mandants Peut-on demander cette transparence (biographie professionnelle d'une personne rejoignant l'établissement) à la direction sans pour autant avoir l'air de juger les enseignants, qui peuvent d'ailleurs très bien enseigner les mathématiques et l'économie ?*

JC Deberre : Lorsque le proviseur fait le choix d'un personnel, il le fait en connaissance de cause. Mais il se mettrait en difficulté s'il n'expliquait pas aux parents la raison pour laquelle tel ou tel personnel a été choisi. Je peux vous donner plusieurs exemples. Lorsqu'on fait un recrutement local, même si in fine le proviseur fait son choix, la redevabilité aux parents sur ce sujet est une chose normale. Personne n'a intérêt à entretenir de l'opacité. Ce que vous décrivez, c'est un cas constant dans l'enseignement français à l'étranger. La difficulté de trouver le profil parfaitement adéquat lorsqu'à Kuala Lumpur par exemple, vous allez avoir cinq ou six heures de philosophie par semaine à dispenser, pour lesquelles on ne peut pas mobiliser un emploi complet, on va faire appel à un littéraire ou un autre. Mais tout cela se dit, il faut être capable d'expliquer aux parents pourquoi on le fait.
J'ai lancé avec mes collègues une expérience au Maroc qui a consisté à créer, non pas des conseillers pédagogiques, mais des personnels référents dans une discipline. Ces enseignants, validés par l'inspection française sur toute une série de critères, ont deux objectifs principaux : la tenue et la qualité de l'enseignement dans la discipline dans les 9 établissements que nous y avons, et l'accompagnement des recrutés locaux. Ils vont dans les classes, ils ne font pas d'inspections, mais travaillent constamment avec ces personnels, sur la base de rapports et d'objectifs à atteindre. D'une part, ils évitent l'impression de guillotine extérieure, et d'autre part renseignent de manière indirecte le chef d'établissement sur les progrès accomplis, la manière dont l'enseignement est dispensé. Et ça se passe bien. Ce sont ces dispositifs un peu innovants qu'il faut multiplier. Si un jour on arrivait à une évaluation à 360 degrés des établissements, je n'aurais rien contre mais il faut le faire avec un assentiment et un dispositif très éprouvé.

Face à une situation comme celle du lycée de Palma, la seule façon de compenser est d'avoir d'autres lycées bien gérés. *Hier, dans notre réunion des lycées français d'Espagne, nous avons parlé de gestion financière. Les lycées doivent agir comme des entreprises à part entière et professionnaliser, localiser certaines responsabilités. Ainsi pour la cantine. Il est évident qu'on ne va pas envoyer un fonctionnaire de France pour faire fonctionner la cantine à Saragosse. Elle est gérée depuis 20 ans par un professionnel là-bas, privé, qui agit par des critères d'entreprise. Même chose pour le transport, il n'y a plus de transport qui appartienne au lycée. Qu'en est-il de la partie administrative des écoles ? Il y a des professionnels spécialisés. 900 écoles religieuses ont ainsi externalisé leur gestion : tous les services comptables, achat, gestion de personnel, salaires, maintenance. Est-on capable à la MLF d'imaginer une gestion externalisée des écoles ?*

JC Deberre : Il ne faut pas avoir l'esprit fermé à quoi que ce soit, et en fait, toute une série de services sont déjà externalisés. C'est un dialogue avec les parents qui est extrêmement important. Je pense que votre question comprend la réponse. Si nous faisions cela, il est clair que nous aurions fermé Palma immédiatement. Nous prendrions des dispositions extrêmement sévères ici ou là. L'entreprise et l'école sont un peu différentes, il faut concilier une administration des finances et des ressources au sens large sur le portage d'un certain nombre de principes auxquels vous tenez. Les deux ne sont pas déliés. Si je devais embrayer sur votre idée, c'est sur la *multiplication des audits d'établissements* confiés éventuellement à des personnalités empruntées à ce monde privé que pourraient faire en complémentarité avec nous, gestionnaires de l'association. De telle sorte qu'on ait un éclairage sur certains aspects; c'est peut-être la piste à ouvrir.

Avantages et ISVL

Il y a eu une discussion sur le forum des APE de la FAPEE sur les avantages donnés aux résidents, comme des billets d'avion etc. Le résident est fonctionnaire de l'Etat français, les APE n'ont pas à donner des avantages autres pour l'attirer, c'est (théoriquement) interdit par l'AEFE. L'attractivité d'un poste ne peut passer que par l'ISVL qui doit être augmentée. Je trouve choquant d'être bénévole et être approché par le chef d'établissement, censé nous donner un cadre et qui pourtant nous conseille de l'éviter...

En ce qui concerne les expatriés, bien sûr qu'ils ont un coût pour le contribuable. Et ce coût est important : Je suis dans un pays dit en voie de développement où le rapport de salaire entre le chef d'établissement et le surveillant est de 1 à 50. L'AEFE peut dans certains pays faire quelques économies, un sujet pour M. Leconte qui est élu.

LA PLACE DU NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

Thierry Klein

Fondateur de Speechi, entreprise de conception, développement et commercialisation de solutions numériques pour les écoles, de la maternelle à l'enseignement supérieur

Joëlle Jean

chef du service pédagogique de l'AEFE

La forme de l'école telle qu'elle existe aujourd'hui a été inventée par Aristote. C'est Aristote qui a inventé le principe d'amphithéâtre, de recherche documentaire et de petites classes, qu'on retrouve encore dans les universités. L'école de masse, remonte, elle, à la révolution industrielle, à Jules Ferry. C'est une école très taylorisée, pour un enseignement massif des élèves. Avant, la forme d'enseignement principale était l'apprentissage, c'est-à-dire un enseignement en-dehors de l'école.

Depuis la fin du 19ème siècle et jusqu'à aujourd'hui, on a assimilé totalement enseignement et école. Or nous vivons à l'heure actuelle une révolution numérique qui met fin à cette identification totale. Nous-mêmes, et les enfants, n'apprenons plus seulement avec les professeurs mais aussi avec les ordinateurs, partout, avec les téléphones mobiles parfois. C'est à la fois une chance et un danger : ils peuvent être des vecteurs d'apprentissage mais aussi des facteurs de divertissement et d'abêtissement.

Notre société Speechi, travaille pour tenir la promesse numérique et que le potentiel des ordinateurs se traduise par une amélioration de l'enseignement pour les élèves.

Mon point de vue sera celui d'un constructeur, d'un passionné, mais aussi d'un parent d'élève, et d'un expert, parce que je travaille depuis quinze ans dans ce secteur, mais pas de devin : nous sommes dans un secteur qui bouge très vite, les tendances sont complexes à prévoir, et finalement tout le monde se trompe, moi y compris.

C'est la simplicité des matériels et logiciels à utiliser qui structure notre approche et forme une cohérence entre l'ensemble de nos solutions.

Les solutions que nous développons dans notre société, (un peu spéciale car 10% de notre capital à été donné à une ONG, dans le cadre d'une opération de Capital Altruiste) sont « nomades », par opposition aux solutions fixes qui restent majoritaires dans les salles de classe. La logique au départ était une logique économique: L'Education Nationale voulait équiper toutes les écoles de solutions interactives ou numériques mais lorsqu'on multiplie le budget par classe par le nombre de classes, les sommes sont gigantesques, impossibles... *La logique des solutions nomades, c'est le partage* : plutôt que d'équiper chaque classe avec un tableau interactif, on équipe l'école de petites valises qui pèse cinq ou six kilos et que les enseignants peuvent se partager. On divise le budget par dix et on peut équiper beaucoup plus vite un plus grand nombre d'écoles.

Dans cette petite valise, vous avez une salle numérique complète, avec un ordinateur, un tableau interactif mobile, un vidéoprojecteur, des enceintes. Tout est cablé à l'intérieur, l'enseignant l'ouvre et est prêt à faire cours immédiatement après une ou deux minutes d'installation.

Le numérique doit être un plus, pas une alternative exclusive. C'est vrai qu'il y a une révolution numérique, mais ce n'est pas une remise en cause totale des moyens traditionnels d'enseignement

Nous sommes attentifs aux détails concrets mais utiles parce qu'on voit beaucoup de classes *gênées* par le numérique, le tableau interactif apparaît comme un monstre et au bout de trois ans les enseignants ne l'utilisent plus du tout. Or, l'implantation classique que l'on voit dans les salles de classe est celle d'un tableau interactif qui a remplacé le tableau noir. Or, très peu de professeurs utilisent le tableau interactif à 100% parce qu'il n'a pas vocation, même dans 5 ou 10 ans, à être utilisé à 100%. On voit beaucoup de professeurs embêtés parce qu'ils n'ont plus de tableau classique. Nous proposons un petit tableau interactif mobile qui se met sur un tableau ou sur un mur : L'interactif est à côté du tableau existant, le professeur a quelque chose en plus plutôt que quelque chose *à la place de*.

Utiliser les objets numériques est un acte de consommateur, mais si je sais comment ils sont fait, je deviens un acteur du monde.

.De même, de plus en plus de salles sont équipées de vidéoprojecteurs, mais sans interactivité. Nous installons des petits modules qui se mettent à côté du vidéoprojecteur et le rendent interactif. Ce sont des solutions économiques qui évitent de renouveler tout le matériel.

La simplicité d'usage des logiciels est un facteur clé, l'idée étant de permettre aux enseignants, en quelques minutes, de l'utiliser sans formation, car dans la réalité, il y a beaucoup plus d'installations de matériel que de formations. **et ils sont de plus en plus utilisés sur tablette, outil du professeur comme de l'élève**. A travers la tablette le professeur présente l'ensemble de son contenu, et l'élève le note, le voit, l'annote, et est aussi évalué à travers cette tablette. ***Je fais remarquer que la salle de classe , ce n'est pas qu'à l'école, c'est aussi des élèves qui sont en milieu hospitalier ou chez eux, incapables de se déplacer et qui reçoivent leur cours comme une conférence.*** Nous développons des logiciels, notamment d'évaluation, qui peuvent fonctionner sur des tablettes ou des téléphones. Les applications, style boitier de vote, permettent à un enseignant d'animer son cours, de voir si les élèves suivent, s'ils ont bien compris, et permet d'évaluer en fin de cours ou lors des preuves mensuelles ou trimestrielles.

Les logiciels communiquent entre eux, ils communiquent à distance. On est capable avec un tableau interactif muni du logiciel, de diffuser le cours du professeur à distance avec des moyens très légers : il suffit d'une connexion internet, d'un logiciel tel que skype, et on transmet tout ce qui se passe dans la classe à distance. A Tahiti, on a des expériences très intéressantes d' école en temps réel qui se fait par enseignement à distance.

Grâce à nos solutions mobiles et partageables, nous sommes très présents à l'étranger et dans les DOM-TOM.

Le Bic, la calculatrice, le téléphone mobile ont tous, à un moment donné, été interdits à l'école. **On rencontre beaucoup de résistance sur les usages numériques, en particulier avec le téléphone mobile**, qui sera probablement le support de convergence. C'est un outil extraordinaire pour interagir avec les élèves.

LA PLACE DU NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

Joëlle Jean, chef du service pédagogique de l'AEFE

●●● Il y a cependant une différence entre la promesse de ces outils, immense, et la réalité de leur utilisation aujourd'hui..

L'efficacité :

es solutions numériques, interactives sont très bien vues des élèves, des professeurs et des parents en général. Elles apportent une modernité à l'enseignement, mettent en valeur le professeur, -qui est un communiquant avant tout-, et lui permettent de mieux présenter son contenu. Il y a un côté spectaculaire, ludique. Mais est-ce que ces techniques améliorent réellement le niveau des élèves ? Il y a bien des études, mais leur objectivité est à démontrer. Nous souffrons en France de l'absence de tradition d'évaluation. Ce n'est pas le cas aux Etats-Unis« *L'Etat doit faire preuve de prudence et être réaliste quant à l'efficacité des politiques* », dit un rapport fait par le Ministère de l'Education américain.

Autre sujet : l'usage

Quand vous installez internet dans une école, il faut moins de trois minutes statistiquement pour qu'un élève ait cliqué sur un lien sponsorisé. Quand on clique sur un lien sponsorisé de Google, on passe d'un apprentissage du savoir au monde de la consommation et de la publicité. Or, la réalité de l'usage d'internet aujourd'hui, c'est un détournement, une distraction par rapport à ce qu'est l'enseignement. Il en est de même pour les tablettes. Ceux qui ont des enfants le savent, 90% du temps passé sur des tablettes est du temps de divertissement. On pressent que l'intérêt peut être très important, mais aujourd'hui, une tablette est une distraction. Toutes les expériences de distribution de tablettes ou d'ordinateurs ont eu des effets non quantifiables sur le niveau des élèves. A tel point, que vous avez une tendance d'écoles sans ordinateurs, paradoxalement, fréquentées par les enfants de cadres supérieurs de grandes compagnies comme Google, Apple...

Aujourd'hui, les espoirs sont immenses, mais pas encore réalisés. Nous devons instaurer une tradition d'évaluation des pratiques. Il est possible que la vraie révolution numérique soit dans la capacité d'évaluer les élèves et de tester les différentes pédagogies et les pratiques très rapidement, alors qu'aujourd'hui les évaluations prennent cinq ou dix ans. Ma conviction est que le pays qui va gagner dans cette révolution, sera celui qui saura bien évaluer les bonnes pratiques.

Merci.

Merci de la grande honnêteté de cet exposé, y compris le choix des positions et la façon de les assumer. Je vais adopter un autre point de vue, qui est celui de la pédagogie pour dire un certain nombre de choses semblables, et quelques-unes différentes. A la liste des objets qui furent un jour interdits à l'école, on aurait pu ajouter deux objets importants : le livre et la télévision. Ça en dit long sur la prudence de l'école, justement pour être sure qu'elle n'expose pas les élèves à être des cobayes. On l'a bien compris d'après votre exposé, le numérique peut être la meilleure ou la pire des choses, Esope le disait déjà de la langue, mais ça ne nous empêche pas de nous en servir. Je crois qu'il va en être de même du numérique, nous ne pourrons pas nous empêcher de nous en servir, en revanche il va falloir réfléchir effectivement à la manière.

Comme vous l'avez dit, l'école a succédé à l'apprentissage. Au fond, la formation des enseignants a été calquée sur des méthodes qui sont celles de l'apprentissage, c'est-à-dire l'observation de certains gestes de métier, et leur reproduction. Aujourd'hui, en raison de la rapidité avec laquelle évoluent les supports, et avec laquelle le tableau blanc interactif et d'autres logiciels peuvent se trouver obsolètes, **il est évident qu'il faut construire pour les enseignants une autonomie fondée sur la compréhension des principes de l'informatique**, des principes qui favorisent l'apprentissage des élèves à travers un enseignement autour du numérique et un enseignement des sciences du numérique. Les élèves sont très enthousiastes, certains enseignants sont très réservés, parce que la promotion que l'on a fait du numérique a parfois été contreproductive. Au lieu de convaincre les enseignants d'y avoir recours, elle les a convaincus de s'en garder. Je crois par exemple qu'**il faut surtout ne pas imaginer qu'un jour les écrans vont remplacer l'enseignant, et que les élèves pourront tout apprendre à travers des écrans**. Aujourd'hui où nous développons une école inclusive qui intègre les élèves porteurs de handicaps à l'école, -parce que la formation entre pairs est fondamentale-, nous n'allons pas rendre l'ensemble des élèves à la solitude d'un dialogue avec l'écran. Ensuite, c'est l'empathie avec le maître, et la coopération interprétative qu'elle suppose, qui est absolument fondamentale à tout acte d'enseignement, à tout apprentissage, à toute éducation. Là aussi, l'interaction des élèves entre eux et avec l'enseignant continuera à être le socle de toute éducation et de tout apprentissage qui se voudra enseignement des connaissances et des compétences.

Ce qui est certain, c'est que le numérique permet un accroissement des connaissances et une facilitation des connaissances sans aucune commune mesure avec ce que nous avons connu jusqu'à présent, et qui n'est comparable qu'avec la révolution qu'a représentée l'imprimerie en son temps.

Dès lors, et un petit peu comme à la Renaissance, et toute la tradition française est fondée là-dessus, c'est le traitement de la connaissance et de l'information, l'esprit critique, la façon de structurer, la façon de croiser les sources et de les critiquer, qui va devenir et redevenir l'acte fondamental par lequel l'enseignant va pouvoir assurer et fonder sa légitimité. Mais entre une grenouille décérébrée et une animation en 3D qui permet une simulation et un voyage à travers les organes de l'animal, ce n'est pas simplement le côté spectaculaire et ludique qui est en jeu, c'est véritablement un potentiel extraordinaire de développement de l'expérimentation. **C'est dans le développement de l' expérimentation en sciences par exemple que l'usage le plus pointu du numérique a le plus d'intérêt**. De la même façon, lorsqu'il s'agit d'analyser les champs lexicaux d'une œuvre et qu'on pouvait passer une heure en classe à chercher les champs lexicaux d'un texte de trente lignes, on met *La Recherche du Temps Perdu* dans l'ordinateur et on a tous les champs lexicaux que l'on souhaite en une heure de temps. A partir de là, on peut commencer à faire du travail sérieux, un travail d'interprétation. C'est vraiment cela qu'il faut comprendre, et comprendre à quel point pour les sciences, pour la littérature, pour toutes les disciplines de l'école, le numérique a un poids, un impact, une accélération de l'accès à la connaissance, de l'accès au raisonnement, et y compris et surtout au raisonnement critique qui a toujours fait la capacité d'apprendre à apprendre du système français, qui est sans équivalent à ce jour. C'est cet angle là que nous souhaitons, sous l'égide de Mme la Directrice, développer dans le réseau .●●●

LA PLACE DU NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

Joëlle Jean, chef du service pédagogique de l'AEFE

Cela veut dire d'abord que notre premier angle d'attaque est celui de la formation des enseignants. **Il faut former les enseignants à modifier leur pratique professionnelle pour intégrer l'usage des technologies de la connaissance dans l'apprentissage des élèves**. A l'heure actuelle, ce qui amène certains enseignants à interdire l'ipad ou le téléphone portable, c'est qu'il s'en sert pour préparer son cours, mais qu'il fait son cours aux élèves exactement comme s'il ne s'en était pas servi. Au lieu de concevoir désormais qu'il prépare son cours avec l'usage d'internet, *il va travailler le cours avec les élèves en utilisant internet et en leur montrant comment il s'en sert et comment il s'en sert bien, et quelle est éventuellement la façon dangereuse de s'en servir*. De ce point de vue, en termes de formation continue, on va donc être à la fois sur la volonté de transformer le geste professionnel de l'enseignant, la volonté d'initier tous les enseignants, quelle que soit leur discipline, aux principes de base de la science de l'informatique. Si on veut que les élèves comprennent ce que c'est qu'un programme, il faut que les enseignants en aient les principes de base.

Le troisième point sur lequel nous faisons porter notre effort – et l'Agence a signé une convention avec une association d'avocats internationaux francophones – c'est sur **un usage éthique et responsable du numérique.** Le numérique peut être aussi un outil de prédation des jeunes. On sait qu'actuellement 65% des adolescents disent avoir été l'objet de harcèlement sur le net, mais on n'a pas encore évalué le nombre de prédateurs, pas seulement en France mais partout dans le monde, qui se servent d'internet pour trouver leurs victimes, et qui du coup voient leur recherche facilitée par le fait que tout élève ouvre son blog, va sur facebook, a son réseau d'amis, y livre tout et n'importe quoi. Le fait de le leur interdire ne sert à rien. Il vaut beaucoup mieux, chaque fois qu'un enfant court un danger, l'informer de la manière de l'éviter. C'est ça l'éducation, ce n'est pas l'abstention mais la formation. Nous avons donc ces différentes formes de formation continue à la fois des enseignants et des élèves à un usage éthique et responsable d'internet.

Nous avons également la volonté de développer, **autour des langues et des sciences, des expérimentations qui supposent un usage expert de ces technologies d'information.** Dans les langues, par exemple, pour que la connaissance ne soit pas livresque mais authentique.

Enfin, concernant toujours la formation continue des enseignants, c'est une manière de modifier totalement la formation continue des enseignants dans ce qu'elle pouvait avoir d'obsolète (, On fait une leçon modèle, on demande à l'enseignant de la reproduire dans sa classe, on va dans la classe pour vérifier qu'il applique bien la recette, on construit des mallettes pédagogiques clefs en main, et au fond l'enseignant *reproduit)*. Aujourd'hui, l'évolution est permanente. L'important pour un enseignant, c'est d'être en permanence dans de la recherche de l'autonomie, ce qui veut dire que nous allons utiliser au maximum les techniques que vous présentez, qui permettent d'avoir un cours transmis à distance, qui permettent de faire une capture de séquence et de l'analyser à plusieurs, qui permettent de créer des plateformes collaboratives de travail et de formation. Autrement dit, pour nous, les défis du numérique, nous allons les relever dans l'ensemble des dimensions pour former les enseignants et pour modifier les apprentissages des élèves dans leur accès à l'autonomie, à la responsabilité, et à une conscience réflexive et critique plus aiguisée.

Dernier point – :Vous savez que l'Education Nationale a ouvert de façon encore limitée une **nouvelle spécialité « Informatique et Sciences du numérique »pour la Terminale S.** Nous avons choisi à l'AEFE de la différer dans sa mise en œuvre jusqu'à ce que tous les enseignants qui en font la demande aient atteint un niveau d'expertise, de validation et de certification maximales, puisqu'il y a plusieurs niveaux dans cette formation-certification. Nous avons souhaité que tous les enseignants à qui on confierait des élèves de terminale soient au niveau optimal. Par ailleurs, **cette spécialité au choix, qui est pour l'instant réservée aux Terminales S, sera à partir de 2014 généralisée à l'ensemble des filières L et ES. C'est l'horizon que nous nous fixons** pour que chaque fois que cette spécialité sera offerte au choix des élèves, elle le soit dans des conditions qui permettent aux élèves d'avoir les mêmes mentions que celles qu'ils auraient eu s'ils avaient choisi une autre option. C'est fondamental pour ne pas tuer dans l'œuf l'appétence pour cette spécialité.

Mais nous allons faire en sorte ensuite qu'au-delà des enseignants qui vont la mettre en œuvre en terminale, il y ait une formation de base étendue à tous les enseignants autour de cette dimension des sciences du numérique. De façon à ce qu'éventuellement nous puissions établir un parcours de formation pour les enfants au numérique, qui parte du primaire et conduise jusqu'en Terminale, pour qu'il y ait une égalité et une équité de formation au numérique, une formation à toutes les dimensions que j'ai évoquées, pour tous les élèves, quelle que soit après leur spécialisation.

Je vous remercie.

LA PLACE DU NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE
discussion

Thierry Klein : Effectivement, l'enseignement de l'informatique en tant que science est un élément clé. Je vous ai parlé des usages mais l'informatique est effectivement une science et fait partie de la culture générale à acquérir: Le numérique est l'industrie de demain,. Dans une université comme Stanford 80% des étudiants du *College* (premier cycle universitaire) suivent une formation informatique, quoi qu'ils fassent ensuite. Il faut que l'informatique – programmation- fasse partie du cursus, dès le primaire. Si on ne comprend pas comment ces choses-là sont programmées, on ne peut plus jouer un rôle acteur dans le monde de demain.

Joëlle Jean : tout à fait, et donc la sensibilisation à quelques éléments de base comme les algorithmes au premier niveau peut se faire dès la primaire. Il est important que les enfants soient à la fois des consommateurs avertis, mais que nous puissions aussi créer un vivier de créateurs de ce monde numérique dans lequel nous allons vivre. Et les Etats qui auront le plus fort potentiel de créateurs dans ce domaine seront ceux qui imposeront leur vision du monde au reste de la planète.

QUESTION : L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Vous avez dit tous deux que l'outil numérique n'avait pas vocation à remplacer l'enseignant, c'est évident. Par contre vous avez cité le cas des problèmes logistiques et d'infrastructure de Tahiti dont les écoles sont décentralisées. Dans notre réseau, c'est un outil qui doit nous permettre de résoudre ce genre de problème. Quand nous sommes dans des établissements à faibles effectifs dans des zones éloignées où on ne peut pas développer l'offre pédagogique, quand nous avons des problèmes de ressources de recrutement en enseignants locaux, je crois qu'il faut trouver les moyens d'utiliser cet outil d'enseignement à distance pour pallier ces carences. Ce n'est pas la panacée, évidemment, ça ne remplacera jamais l'enseignant face à ses élèves, mais ça peut être une solution de secours plutôt que de ne pas pouvoir dispenser d'enseignement du tout.

Joelle. Jean : **Nous utilisons beaucoup cette ressource pour tout ce qui est rupture de scolarité due à des crises ou à des situations d'urgence.** C'est cela qui est fondamental. En revanche, il pourrait être risqué pour les enfants de développer de l'enseignement à distance sur des disciplines fondamentales tout au long d'une scolarité. Ça, je crois que ça n'est pas conforme à l'idée que nous nous faisons dans le réseau d'une éducation d'excellence. Pour voir la façon dont les établissements dès qu'ils peuvent renoncer au CNED pour entrer dans un enseignement direct et dans l'homologation, puisqu'elle dépend d'un enseignement direct et en présentiel, je crois que la plus-value que cela représente est essentielle.

***Il** ne faut pas confondre enseignement et apprentissage.* Il y a énormément d'apprentissages des élèves qui se font par le numérique, et je dirais même qu'indépendamment du numérique, il y a énormément d'apprentissages des élèves à l'intérieur de l'établissement et hors de l'établissement qui se font en dehors des heures d'enseignement. En revanche, l'enseignement en tant que tel a pour mission d'encadrer et de valider les contenus de ce qui est enseigné. Par exemple, le recours à Wikipédia. Je suis pour ma part très favorable à ce que justement l'enseignant incite l'élève, pendant la classe, à consulter sur son ipad, chercher la réponse, la donner et la critiquer. C'est aussi un petit peu le risque de ces évaluations rapides dont vous parliez, et qui sont sous forme de quiz, c'est que ce sont de bonnes évaluations des connaissances, où la réponse est binaire. En revanche, pour évaluer les progrès en apprentissage des élèves, il faut effectivement des montages beaucoup plus complexes, et dans lesquels la réponse n'est pas binaire. D'où la différence très importante qu'il faut faire entre enseignement et apprentissage. Entre des modes d'apprentissage qui doivent être ouverts – c'est leur richesse – et des modes d'enseignement qui sont des cadres définis, normés, validés et garantis par un Etat-nation qui est l'Etat français au travers de l'homologation.

Echanges avec les personnalités invitées

***François Denis**, président de la FAPEE*

Mesdames et Messieurs les parlementaires
Madame la directrice
Mesdames et Messieurs les conseillers à l'AFE
Mesdames et Messieurs les présidents
Madame et Monsieur les représentants syndicaux
Mesdames et Messieurs les représentants de l'AEFE
Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves

J'ai souhaité cette année commencer mon intervention en m'adressant globalement aux parlementaires, parce que les enjeux de l'enseignement français à l'étranger sont tellement majeurs, que nous ne pouvons que souligner la force collective, que députés et sénateurs représentent conjointement désormais pour nous aider à les défendre le mieux possible aujourd'hui.

Ce sont seulement des raisons d'ordre tout à fait pratiques, qui nous ont cependant amené cette année à tenir notre Assemblée Générale dans cette enceinte, au lieu de celle du Sénat, comme habituellement, et nous tenons à cet égard à remercier Pierre Yves LE BORGN' de nous avoir facilité l'accès à ce magnifique hémicycle. Ne voyez en tout cas à notre présence ici que la confirmation du grand respect que nous avons pour l'ensemble de nos élus, dont nous avons toujours grandement apprécié l'implication, et du soutien majeur que nous attendons de leur part.

Merci à eux, d'être ici en nombre et à chacun d'entre vous pour votre participation preuve de votre investissement profond au service de notre enseignement.

La FAPEE a été créée il y a plus de 30 ans et rassemble désormais près de 170 associations (dont une bonne centaine sont ici présentes ou représentées), implantées souvent de façon exclusive, dans plus des ¾ des EGD et la moitié des conventionnés, ainsi que dans un nombre croissant d'homologués, relevant le plus souvent de la Mission laïque. Elles se retrouvent de plus en plus, pour mieux se faire entendre ou échanger les bonnes pratiques, au sein de structures transversales de coordination dans les pays où notre enseignement est le plus fortement présent: C'est le cas historiquement en Tunisie et désormais en Espagne, au Maroc, en Italie, que suivront très bientôt Madagascar et le Liban.

Madame la Directrice,

Pour bien clarifier l'environnement comme la nature des besoins disons en préambule **qu'il faut que l'offre globale soit lisible et cohérente.** Elle se doit aussi bien sûr d'inscrire des démarches correspondant au seul souci de certains de voir avant tout leurs enfants conserver le contact avec leurs racines où découvrir plus avant, dans un contexte plus purement local la culture française - ce qui ressort plutôt de FLAM, du label, ou de l'enseignement bilingue en école locale - et qu'il faudra y intégrer probablement de plus en plus des réflexions associant l'enseignement à distance à un présentiel plus restreint.
Ceci suppose une meilleure connaissance des attentes des familles françaises comme non françaises et une plus grande coordination pays par pays dans la réponse aux besoins, sous l'égide ou avec l'appui de l'Agence, dans le cadre d'une planification stratégique sur le long terme intégrant les complémentarités.
Les parents présents ici, et c'est d'eux d'abord que nous voulons parler, ont quant à eux fait, pour leur part, le choix volontaire de confier leurs enfants à un enseignement purement français, parce qu'ils considèrent essentiel qu'ils apprennent à en partager les valeurs citoyennes, parce qu'ils en apprécient la démarche structurante, et parce qu'ils pensent que découvrir à travers lui les richesses de la diversité est un énorme atout pour leur avenir dans un monde où s'estompe de plus en plus la notion de frontière.

Notre enseignement se doit donc de tout faire pour **offrir à leurs enfants la qualité la plus grande et un environnement épanouissant** qui facilite leur passage dans l'enseignement supérieur et les prépare le mieux possible à une vie d'adulte responsable.

Elles attendent plus concrètement un enseignement qui soit :

- **stimulant pour les élèves** et donc favorisant l'évaluation positive et la cohérence des notations avec le reste du monde,
- **adapté au contexte local** dans lequel ils évoluent et vont de plus en plus souvent entamer leurs études supérieures,
- **à caractère international** : plurilingue en y incluant la langue locale, plus clair sur la nature et les différences de ses offres: OIB, bi-diplomation, section européenne, voire IB lorsque nécessaire pour se positionner, utilisant un nombre croissant de locuteurs natifs,
- **innovant**, restant à l'écoute d'autres approches et développant avec elles des synergies,
- **donnant toute sa place au numérique**, sujet dont nous avons tout à l'heure évoqué avec Thierry Klein et Joëlle Jean les énormes en terme de pédagogie différenciée d'interactivité des cours, de coopération entre les élèves, comme d'apprentissage de l'autonomie,
- reposant sur des bases claires, compréhensibles par tous, **un contrat éducatif,**
- assurant une bonne transition entre les cycles et un meilleur **décloisonnement** des différentes filières,
- **valorisant l'engagement citoyen**, les compétences artistiques et culturelles

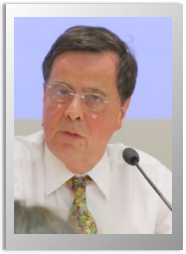

- **accueillant pour les élèves en situation de handicap et adapté en particulier aux TSA,**
- dont les rythmes s'inscrivent le plus possible dans le cadre de vie locale et **ayant le souci du service de l'usager** : CDI accueillants, amplitudes des horaires, garderies…,
- **disposant d'enseignants de qualité** avec un nombre important de titulaires de l'enseignement français ou de recrutés locaux disposant de diplômes équivalent, encadrés au plan pédagogique, initiés à nos méthodes et possédant une suffisante maitrise de la langue française, les uns comme les autres bénéficiant d'une formation continue qui n'impacte pas pour autant de façon notable sur la continuité de l'enseignement
- apportant aux élèves tout le support nécessaire pour mieux guider leur orientation et l'appui à leur ouverture vers le monde extérieur (stages, conseils d'expérience) comme pour les accueillir en France et c'est sur ce point que peuvent le mieux nous aider les anciens élèves,

Au plan de la gestion des établissements au service de laquelle nos associations mettent bénévolement à disposition leurs compétences, leur connaissance du terrain, leurs appuis, qu'il s'agisse d'établissements en gestion directe ou d'homologués, où est généralement très développé le sentiment d'appartenance, ou d'établissements conventionnés, où ils ont accepté d'assumer directement des charges particulièrement lourdes, elles souhaitent être associés au décisions qui engagent l'avenir et consultées en suffisamment en amont.

La FAPEE a participé activement aux séminaires organisés par l'Agence pour ***réfléchir à la meilleure façon de faire évoluer la gouvernance au sein des établissements conventionnés***. Ils ont démontré, malgré les différences d'approches liées à l'histoire et à l'environnement de chaque implantation, le souci de part et d'autre d'avancer en protégeant la continuité (par la création de postes relais salariés notamment au côté de bénévoles de moins en moins disponibles) et la volonté d'élargir les réflexions à l'ensemble de la communauté lors de réunion de réflexion stratégiques spécifiques.

Dans les homologués, comme dans les EGD, sans pour autant réclamer une co-gestion, qui nécessiterait d'ailleurs sans doute une composition différente des comités des associations de parents d'élèves, elles souhaitent qu'on mette aussi en place une telle démarche.

C'est par l'attention prêtée au terrain que l'on peut mieux comprendre les réalités, mieux faire les choix essentiels et peser sur l'évolution des coûts, dont la forte progression devient insupportable pour nombre de familles.

Il faudra être très vigilant à ce titre aux conséquences de la mise en place du nouveau système de bourses dont nous regrettons, même si nous pouvons dans le contexte le comprendre, qu'il se place dans un budget contraint et qui devra toujours conserver une marge suffisante d'arbitrage.

Il faudra aussi tout faire pour ***trouver réponse à la poursuite d'études des enfants de familles non françaises touchées par la crise économique.***

L'évolution vertigineuse du coût des pensions civiles du personnel déplacé, qui réduit pratiquement à néant la part de la collecte des 6% destinée normalement à l'immobilier, les besoins de remise en état du patrimoine qu'on veut transférer à l'Agence, les programmes à mettre en œuvre dans l'ensemble des établissements, comme la vulnérabilisation de notre présence dans certains points du globe, méritent aussi que l'on réfléchisse aux moyens de renforcer l'aide de l'Etat en y associant quand cela est possible l'apport du privé comme celui d'autres Etats en sachant qu'il faudra être préparé à des contreparties.

Mais je ne veux pas prendre plus de temps, je sais que l'Agence travaille à ces divers sujets et qu'on y réfléchit dans le cadre de la Commission sur l'avenir de l'enseignement français à laquelle je veux lancer ce dernier message.

L'enseignement français à l'étranger est un remarquable édifice, faisons tout pour le préserver en regardant résolument vers l'avenir
Merci pour votre attention

Echanges avec les personnalités invitées

ANNE-MARIE DESCÔTES, DIRECTRICE DE L'AEFE

Merci beaucoup M. le Président, cher François, de nous accueillir une fois de plus lors de votre Assemblée Générale. C'est toujours un plaisir et toujours très utile. Je voudrais souligner, pour vous montrer tout l'intérêt que nous portons à cette rencontre, la présence d'une très grosse partie de l'équipe de l'AEFE. Je voudrais vous permettre de les identifier, pour que vous puissiez leur poser toutes vos questions (voir liste)

Nous vous avons également apporté des documents sur un certain nombre de sujets qui ont été évoqués ou seront évoqués : l'OIB, les réponses aux situations de handicap, les filières technologiques, l'orientation pour l'enseignement supérieur... Ces fiches font un point de situation à partir desquelles nous pouvons répondre à des questions soit maintenant soit plus tard par téléphone ou messagerie, nous sommes toujours à votre disposition.

Nous nous voyons à une fin d'année qui se termine plutôt bien, puisque les épreuves du bac se sont bien passées malgré les différentes crises qui ont émaillé le réseau et les résultats sont excellents. J'étais hier en Tunisie où nous avons longuement échangé avec les parents, les enseignants et les équipes d'encadrement sur ce sujet, la Tunisie ayant été particulièrement touchée pendant tout le semestre par des crises qui ont touché le déroulement de certaines épreuves du Baccalauréat.

Je voudrais remercier la FAPEE et l'ensemble des parents d'élèves, d'abord parce qu'ils ont fait preuve de patience, et sur le terrain ont essayé d'apaiser et nous aider à trouver des solutions dans des situations qui étaient parfois très complexes et stressantes pour les familles comme pour les élèves.

Un semestre difficile aussi parce qu'il y a eu d'autres crises. Le Sahel, à Bamako bien sûr, mais dans les pays avoisinants également. A Bangui aussi, où nous avons à la demande de nos autorités, dû prendre la décision toujours très douloureuse de déconventionner, puisque nous ne sommes pas autorisés à renvoyer sur le terrain nos enseignants titulaires. Nous continuerons d'aider l'établissement, qui garde son homologation, mais qui fonctionnera d'une autre manière pour accompagner les élèves, dont ceux qui s'apprêtent à terminer, à passer des examens, par un enseignement présentiel ou par le CNED.

Nous avons aussi connu une autre crise, à Tripoli. Avec l'établissement MLF et que l'on doit remettre en sommeil compte tenu des conditions de sécurité qui prévalent aujourd'hui dans ce pays. Son proviseur, Marc Ellul est avec nous, ici, aujourd'hui.

Nous avons aussi une pensée très amicale pour nos amis de Damas, des parents qui très courageusement ont décidé de maintenir coûte que coûte cet établissement. C'est une bonne décision, même si elle est extrêmement risquée. Nous les aiderons à reprendre à la rentrée, puisque le chef d'établissement qui est sur place, un ancien du réseau, retraité, a déjà annoncé qu'il serait là pour reprendre si les circonstances le permettaient.

Une année émaillée aussi par des réformes importantes, en particulier celle des bourses scolaires. La commission nationale des bourses qui s'est tenue cette semaine a permis de faire un premier bilan et de tirer quelques enseignements, d'esquisser des pistes d'amélioration qui pourront être confirmées après la deuxième commission nationale des bourses en décembre.

Une année qui était marquée par le déménagement très mobilisateur du siège parisien d'Issy-les-Moulineaux à la Place de Catalogne (14ème), près de la gare Montparnasse, et je vous invite à venir nous voir quand vous voulez. Nous avons fait en sorte que ce déménagement ne perturbe pas trop la liaison avec les réseaux, et j'en remercie en particulier Christine de Krogh et toute son équipe des services informatiques.

La modernisation du réseau est en marche.

D'abord, à travers un certain nombre de chantiers immobiliers. Je suis très heureuse de voir M. Marchand et j'aurai bientôt le plaisir d'accompagner le Premier Ministre à **Bucarest** inaugurer le nouveau lycée. **Le Caire** où nous avons presque achevé un magnifique établissement, ainsi qu'à **Amman,** tout récemment. L'AEFE construit pour des sommes qui sont quatre à cinq fois moins importantes que le coût d'un établissement en France. L'établissement du Caire est construit pour une somme de 1 200 euros par m², alors qu'en France la moyenne est de 4000 ou 5000 euros.

> ***L'AEFE construit pour des sommes quatre à cinq fois moins importantes que le coût d'un établissement en France.***

Parmi les domaines dans lesquels la modernisation est sensible sur le terrain, se trouve l'offre pédagogique. Vous savez l'importance que nous attachons à l'enseignement des langues et dont la circulaire, sortie il y a presque un an, détaille notre politique. Vous avez remarqué aussi que nous avons mené des projets ambitieux en termes pédagogiques, et ambitieux aussi en termes de réseaux, comme *Ambassadeurs en herbe* et tous les concours que nous avons pu organiser dans divers domaines, notamment scientifiques, pour stimuler les équipes, les mobiliser autour de projets innovants, et faire sentir aux élèves et aux enseignants qu'ils sont vraiment partie prenante à ce réseau.

En ce qui concerne la gestion, vous avez insisté, avec raison, sur notre coordination, communication et compréhension de la bonne place des uns et des autres dans les instances que nous devons faire fonctionner ensemble le mieux possible. Les séminaires de gouvernance que nous avons organisés au dernier semestre 2012 ont été d'une grande aide pour les comités de gestion, donc pour les parents. Nous les renouvellerons, c'est une expérience qui a été utile et a permis d'expliquer et clarifier le positionnement des uns et des autres. Nous pouvons encore nous améliorer en ce qui concerne les établissements en gestion directe, j'en ai parfaitement conscience et le message est régulièrement passé aux équipes. Les coordonnateurs régionaux sont là aussi pour intervenir sur ce secteur et vérifier que cette bonne coordination avec l'ensemble des partenaires sur le terrain se fait correctement. Nous avons mis en place la mutualisation des moyens dédiés en particulier à la formation continue au travers de 19 zones. Elle permet d'informer et former les enseignants aux dernières techniques d'enseignement, les préparer à toutes les implications des différentes réformes mises en place par le Ministère de l'Education Nationale, leur permettre à leur tour de former des recrutés locaux. Si le réseau continue à croitre et que le nombre de titulaires reste restreint, il faut absolument mieux investir dans la formation des recrutés locaux. Nous travaillons déjà avec l'ensemble des équipes sur le terrain à créer des viviers de recrutés locaux. et nous le faisons de manière coordonnée avec la MLF, qui a les mêmes préoccupations.

L'enjeu de la mutualisation et la formation continue, c'est aussi la nécessité de bien suivre les établissements dits simplement homologués, et qui pendant longtemps avaient été laissés un peu de côté, et dont le respect des standards de l'homologation n'était pas toujours parfait, ils s'éloignaient parfois un peu de l'enseignement à la française, des standards définis par le Ministère de l'Education Nationale. A travers la mutualisation des moyens de la formation continue, nous avons réussi à faire en sorte que tout le monde se sente bien partie du même processus, du même réseau, et forcément attachés au réseau : ce sont des liens qu'il faut entretenir, et nous devons être actifs à leur égard, pour leur montrer que même après le Baccalauréat nous pouvons encore leur apporter beaucoup de choses.

❒

Réflexion sur l'avenir du réseau : Bien évidemment, une des grandes questions est l'équilibre économique du réseau, et en particulier celui de l'AEFE, l'opérateur public dans cette double mission d'accueillir des familles françaises - qui n'ont pas toujours les moyens d'accéder à nos établissements, et des familles étrangères qui, elles, sont engagées dans notre système (et vous rappelez à juste titre la difficulté de certaines de ces familles aujourd'hui et la nécessité de systèmes de solidarité). Nous avons aussi dans certaines zones, des familles étrangères qui ont des moyens considérables, une envie extrêmement forte de mettre leurs enfants dans le système éducatif français et sont prêtes pour cela à dépenser beaucoup d'argent. Il faut essayer de trouver un équilibre entre toutes ces demandes et entre les situations des différentes familles auxquelles nous souhaitons l'accès à nos établissements. Il s'agit à la fois des moyens financiers, de financer ce qui fait le cœur du dispositif, c'est-à-dire les enseignants titulaires. Vous avez fait référence tout à l'heure à la référence de 50% de titulaires, disparue. .. Il ne faut pas s'accrocher à un nombre de titulaires, il y a un minimum en dessous duquel la qualité peut pâtir, mais ce n'est pas parce qu'on a 70 ou 90% de titulaires que l'établissement fonctionnera mieux. Là où il y a des marges, nous pouvons redistribuer un petit peu nos forces. Il faut absolument le faire de manière concertée et progressive, sans déstabiliser les établissements, en s'assurant qu'il y a sur place un vivier. On ne peut pas le faire partout. La situation n'est pas désespérée: tout dépend de la façon dont nous gérons nos personnels, comment nous les formons et les missions et moyens que nous leur donnons. C'est la responsabilité du grand management de ces personnels titulaires. de l'opérateur . Nous devons essayer de mieux gérer mais en l'expliquant aux parents, ça peut être là aussi un sujet très sensible.

Le Plan d'Orientation Stratégique.: Nous avons voulu faire un bilan mais à un moment où les équipes sur le terrain étaient déjà prises par la préparation du Baccalauréat, c'était un peu serré.. Nous souhaitons avoir l'avis de tous, les contributions sont les bienvenues. Vous serez pleinement associés à la deuxième phase de réflexion sur l'avenir. Nous sommes tout à fait ouverts aux propositions. La réflexion et préparation de notre plan d'orientation stratégique ne pourra intervenir qu'après que la Ministre et le Ministre nous auront donné les résultats et les recommandations issues de la réflexion qui est menée aujourd'hui. Nous verrons de quelle manière nous les intégrons dans nos nouvelles orientations stratégiques. Nous rédigerons alors notre POS en associant tous les administrateurs de l'Agence.

Un dernier point puisque j'ai vu au dernier rang une ancienne élève de notre lycée français de Budapest très active dans le bureau de la LFM. Ce travail que nous faisons sur les anciens élèves du réseau est un travail essentiel sur lequel nous sommes très encouragés par le Ministre des Affaires Etrangères, car c'est un élément très important de notre diplomatie de rayonnement et de notre diplomatie économique, et il serait dommage de perdre le lien qu'on a tissé pendant toutes ces années de scolarité avec les élèves. Nous aurions également tort de penser que parce qu'ils ont passé dix ou quinze ans dans nos établissements, ils sont forcément attachés au réseau : ce sont des liens qu'il faut entretenir, et nous devons être actifs à leur égard, pour leur montrer que, même après le Baccalauréat, nous pouvons encore leur apporter beaucoup de choses.

Merci.

QUESTIONS DE PARENTS

Les grèves

✦**Pierre-Yves Dérangère, (lycée français de Madrid)** : Nous voudrions comprendre l'habitude maladive et chronique des syndicats qui organisent une grève la semaine du Baccalauréat. L'année dernière, cette année, alors que le Baccalauréat avait commencé. Ils veulent mettre la pression sur les pouvoirs publics, je ne sais pas si cela marche mais elle est par contre sur les parents, et ça angoisse énormément les élèves. Doit-on s'attendre aussi à une grève si l'année prochaine ?

Réponse de Philippe Chauveau pour le syndicat des enseignants, le SE-UNSA et **Françoise Guillot** du Sgen-CFDT.. Par tradition, nos syndicats se refusent à appeler à la grève lorsqu'il y a des examens, notamment le Baccalauréat. Nous ne sommes jamais associés à ces mouvements de grève lors d'examens.

AM Descôtes: Je voudrais dire un mot sur ce sujet sans polémiquer. J'ai eu l'occasion de rencontrer l'ensemble des organisations syndicales à Tunis, puisque c'est un pays où le mouvement a été le plus fort. In ne s'agit pas ici pour moi de critiquer tel ou tel, même si je pense qu'il était malheureux de faire grève à ce moment-là, et cela a été dit. Cela a cassé durablement la confiance, et j'ai pu le voir à Tunis. La rentrée va être difficile. Il existe un dialogue social qui fonctionne, des instances, des groupes de travail formels et informels très nombreux, nous avons toutes les occasions de parler. Nous étions dans le processus compliqué de la réforme de l'ISVL, qui a pris plusieurs semaines, sous la houlette du secrétaire général que je remercie pour tout le travail fait. Un des points essentiels de la réforme était de redéfinir des critères. On les entre dans une machine, on fait jouer les paramètres et on voit ce qui sort. A partir de là, on améliore, on affine, on se concerte, on corrige. C'est au cours de ce travail que des informations ont été diffusées. Il est facile d'agiter les esprits en disant : « Là vous aurez moins 500 euros ou moins 1000 euros ». Je le regrette. Le groupe de travail était là pour corriger les aberrations ici ou là dans les zones où la situation dans toutes ses difficultés n'était pas encore prise en compte. Je voudrais dire aux parents que le dialogue social n'est pas un vain mot à l'Agence, nous y passons beaucoup de temps et nous faisons vraiment en sorte que les instances fonctionnent. Quelquefois les organisations choisissent d'avoir recours à d'autres moyens pensant que cette pression va permettre de meilleurs résultats, or la contrainte aujourd'hui est telle que nous n'avons pas pu faire de miracles.

✦ **Menel Dridi,** vice-présidente du comité directeur de l'APEST en Tunisie et présidente de la SOUKRA. Je tenais à remercier tous les acteurs du dialogue pour résoudre la crise en Tunisie. Nous ne voulons pas revenir sur ce qui s'est passé, mais il y a eu des dépassements graves, notamment dans les classes, où les enfants ont été pris à parti...
La réponse aux revendications des enseignants signifie t-elle pour nous une augmentation de frais de scolarité directe ? Lors de notre rencontre avec M. Michel Chanoux le 3 avril, il a répondu par la négative mais cette réponse n'est pas apparue dans le compte-rendu de la visite. Nous souhaitons une réponse claire.

L'accueil des fratries

✦**Marie-José Viedma Crespo** (Ecole primaire, lycée Alexandre Dumas, Alger) : Deux questions à M. Igout. La première concerne l'admission des familles dans la nouvelle école primaire. C'est la deuxième rentrée, et malheureusement nous sommes encore confrontés au problème de la fratrie. Nous avons réussi à régler le problème des enfants français, nous avons eu le soutien de nos représentants qui continuent actuellement à négocier avec le service culturel. Mais les familles qui ont été déboutées l'année dernière et continuent à être refusées se demandent jusqu'à quand elles vont devoir attendre et présenter leurs enfants chaque année au même concours. Vous nous aviez promis l'an passé de privilégier les plus anciennes. Or, cette année de nouvelles familles ont été intégrées, ce qui signifie encore de nouvelles familles frustrées, puisqu'elles ne pourront pas intégrer leurs autres enfants.

✦ **Menel Dridi, Tunisie :** nous rencontrons le même problème de fratries qui vivent souvent un drame familial lorsqu'un enfant est admis dans le réseau mais pas le second, alors qu'on ne peut pas en tant que parent imaginer élever chaque enfant de façon différente.

Vivier d'enseignants

✦**Souad Faidi** (Lycée Alexandre Dumas, Alger) L'Etat algérien ne forme pas d'enseignants d'histoire géographie en Français depuis 1979. Il n'y aura pas d'enseignant d'histoire géographie en français dans les années qui viennent. Il n'y aura pas de nouveau vivier. Pourquoi n'y a-t-il pas de vision à moyen et à long terme, en créant une formation diplômante ?

Réponse d'AM Descôtes : Les chefs de secteur pourront donner des éléments complémentaires. mais, concernant l'école primaire d'Alger : la demande dépasse l'offre. 400 demandes sont insatisfaites. Nous allons bien sûr réfléchir à la suite, mais elle n'est pas avant 2015, où on verra les moyens disponibles. Mais on doit se demander jusqu'où répondre à la demande. Outre la très forte demande et une capacité immobilière déjà insuffisante, il y a la problématique particulière d'élèves français venant de structures locales pour lesquels un concours a été organisé.

J'ai bien noté, ainsi que Joëlle Jean, votre remarque sur la constitution d'un vivier et l'absence de formation diplômante localement. Nous le prendrons en compte dans la formation continue des enseignants et dans l'allocation de nos titulaires d'histoire-géographie.
En ce qui concerne la Tunisie. Nous avons indiqué au personnel enseignant quelles étaient les grandes lignes de la réforme et des ajustements qui seront possibles dans les années à venir.

Coûts des scolarités

✦ **Karine Lagarde (lycée Chateaubriand, Rome).**La conjonction de l'augmentation des frais de scolarité, des projets immobiliers coûteux, des diminutions des bourses, sont des coûts supplémentaires que toutes les familles ne peuvent assumer et se voient dans l'obligation de quitter l'établissement. Les associations des parents d'élèves réfléchissent à des solutions, notamment la caisse de solidarité. Comment pouvons-nous augmenter son volume en faisant appel à des donations, des fonds privés, des aides des entreprises etc. ? Y a t-il la possibilité éventuelle de défiscaliser une partie des frais de scolarité ? Cela dépend évidemment de la fiscalité du pays, mais c'est aussi à l'AEFE de permettre des assouplissements dans les méthodes de paiement pour pouvoir ouvrir la porte à des financements autres.

Coûts des scolarités: *Il faudra tenir compte des recettes et diminuer certains projets immobiliers*

✦**Farah Ouezzani**, vice-présidente de l'APA de Madrid. Dans notre établissement de 4000 élèves, les parents n'arrivent pas à concevoir comment ils doivent associer augmentation des frais de scolarité avec la création chaque année de nouveaux préfabriqués. On en avait une dizaine dans le primaire, au dernier conseil d'établissement on nous en a annoncé trois de plus. L'image du lycée est dégradée vis-à-vis des parents. Nous n'avons pas d'information à ce jour sur le projet d'agrandissement immobilier. Merci.

Réponse d'AM Descôtes : Nous avions bien noté le souci des parents relatif aux frais de scolarité en Tunisie. La dernière conférence d'orientation stratégique a prévu une augmentation moindre des frais de scolarité par rapport à ce qui avait été envisagé, de l'ordre de 8% je crois importante apparemment mais sachant qu'elle n'est même pas de l'ordre de l'inflation. On verra comment on peut combler le différentiel mais à un moment donné, il faudra tenir compte des recettes et diminuer certains projets immobiliers.
C'est aussi ce que nous avons fait à Madrid où nous . il y avait, il y a quelques années un projet très ambitieux mais aujourd'hui les données sont différentes: depuis deux ans les parents se plaignent des augmentations de scolarité et il faut en tirer les conséquences. On ne peut pas se lancer dans un projet sans l'avoir bien pensé et structuré en fonction de la capacité contributive des famille. Les préfabriqués sont quand même de très grande qualité.. C'est aussi ce que nous avons fait à Rome et je remercie Mme Lagarde de dire que les parents réfléchissent à des solutions alternatives, notamment la mise en place de caisses de solidarité pour garder certaines familles étrangères que nous risquions de perdre . Quand j'ai pris mes fonctions en 2008, c'était un sujet sur lequel Maryse Bossière avait attiré mon attention.. Il faudrait trouver des moyens de leur donner des bourses.

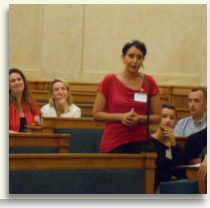

Circulaire sur les langues

✦ **Marie Thielens**, vice-présidente de l'APE de Kuala Lumpur. La mise en place de la circulaire 21.77 de septembre 2012 sur le plurilinguisme s'est faite sans concertation des parents même si notre directeur parle "*d'évolution et non de révolution*". Certains parents ont peur et ont retiré leurs enfants du LFKL pour les mettre dans le système anglais.
Le deuxième point concerne le projet immobilier. Les travaux n'ont pas commencé, les entreprises ne savent pas si elles auront la possibilité de scolariser les enfants de leurs employés.

Réponse d'AM Descôtes : **votre question concerne aussi d'autres établissements du réseau qui ont pris au pied de la lettre cette circulaire. Il ne s'agit pas de changer les dispositifs du jour au lendemain, il s'agit de faire mieux**. Et vraiment, j'aimerais que Joëlle Jean ensuite puisse vous en parler de manière plus détaillée. Le bilingue en soi, le bilingue en parité horaire, n'est pas la solution. Ce qui nous parait très important, c'est d'éveiller les élèves et de les former au multilinguisme. Il faut qu'ils soient d'abord très bons en français, il faut qu'ils fassent de l'anglais. Il ne faut pas négliger la langue du pays d'accueil. Il faut bien comprendre l'esprit de cette circulaire, qui doit normalement apporter un plus aux établissements parce qu'elle leur permet d'aborder différemment la formation linguistique des élèves, de manière beaucoup plus riche et intelligente, que simplement des modules à parité horaire, et puis de permettre aux établissements de jouer sur les viviers dont ils disposent, puisque là aussi les situations sont très différentes d'un pays à l'autre.

✦ **Mariola Lopez de la Fuente**, Présidente de la fédération FAPEE d'Espagne. Les universités espagnoles demandent parfois des certifications en anglais, allemand mais aussi en français et en espagnol. Les élèves et leurs parents jugent cela totalement anormal !

Le mois de juin : les élèves n'ont plus classe reste presque sans classe, à cause des conseils de classe et des examens. Peut-on envisager de faire les conseils de classe plus tard dans le mois de juin ? de réduire les délais entre ces conseils et les commissions d'appel ?

Le problème des professeurs qui donnent des cours particuliers. Certains à leurs propres élèves ou à des élèves du lycée. La loi l'interdit-elle, est-ce à la discrétion de chaque proviseur ? Quelle information est donnée aux enseignants sur le sujet ?

Enfin, le handicap. Quel est le champ d'application de la loi française de 2006 dans les lycées français à l'étranger ?

Réponse d'AM Descôtes La nécessité de regagner le mois de juin est une préoccupation dont nous sommes bien conscients et nous y travaillons. Des progrès ont été faits, notamment dans l'organisation du Baccalauréat, car c'est souvent cela qui au mois de juin pénalise les établissements, avec les enseignants mobilisés par les corrections des examens. Nous avons mis en place la dématérialisation de la correction des copies, qui a permis de regagner un peu le mois de juin.

Sur les cours particuliers, nous essayons de faire en sorte que nos enseignants se consacrent à la tache pour laquelle ils sont nommés, et non pas à donner des cours particuliers, mais c'est quand même extrêmement difficile de surveiller ce qui se passe. Je suis tout à fait d'accord avec vous, il serait très mauvais que les enseignants donnent des cours particuliers à leurs propres élèves et même en dehors, ce n'est pas le sens de leur mission. C'est effectivement dans certains pays un problème.

Professionalisation des compétences

✦ **Olivier Bastet,** lycée St Exupéry, Santiago du Chili : Le lycée a atteint une masse critique avec 2600 élèves et continue à croitre, or nous avons la même gestion du lycée qu'il y a vingt-cinq ans quand on avait 500 élèves. Quelle est la position de l'AEFE sur la professionnalisation de la gestion des lycées, l'embauche de managers ?

Réponse d'AM Descôtes : La professionnalisation de la gestion d'un lycée est un des sujets que nous abordons à travers toutes les missions que fait la cellule analyse et conseil de l'agence, et c'est la raison pour laquelle elle a organisé des séminaires de gouvernance avec les comités de gestion pour leur donner des outils pour gérer des établissements qui prennent de l'ampleur et exigent une approche différente. C'est parfois compliqué dans certains établissements qui ont de la peine à évoluer. C'est bien notre souhait que d'apporter ou d'aider à apporter des réponses.

Enseignants

✦**François Marchand,** Président CG Bucarest : Je voudrais d'abord vous remercier, remercier l'Agence de son soutien, particulièrement Pierre Favret et Bernard Pujol pour la construction du lycée à Bucarest. Ma question porte sur les postes de résidents : . La précédente majorité parlait de suppressions de postes. Aujourd'hui, nous nous retrouvons dans nos lycées avec une difficulté à trouver des professeurs résidents en Français, Histoire-Géo, Philosophie. Quelle est l'évolution des affectations de ces postes ? Est-il possible d'envisager de limiter dans le temps l'affectation des résidents de manière à, dans un environnement contraint d'allocation de personnel, pouvoir réguler à un certain moment, par exemple retirer deux résidents en Physique et affecter ces postes en Français ?

Réponse d'AM Descôtes : Les résidents sont ces enseignants titulaires que nous avons en nombre limité. Ils font partie du plafond d'emploi de l'AEFE. C'est le gros de nos troupes puisqu'il y en a plus de 5000, alors que nous n'avons plus que 500 enseignants expatriés qui ont tous désormais des fonctions de conseillers pédagogiques. Nous essayons de garder notre nombre d'emplois, et nous essayons de redistribuer le mieux possible sur l'ensemble de nos établissements. L'amélioration du statut des résidents est un des sujets qui est en discussion dans le cadre de la réflexion que Mme Conway a lancée: Devons-nous sortir complètement de ce statut ?Est-ce qu'il faut l'amender ? Supprimer notamment cette période de trois mois pendant lesquels les nouveaux résidents qui arrivent en poste sont dits « faux résidents » ? Toutes ces questions sont à l'étude. Cela rejoint votre question sur la possibilité d'introduire plus de mobilité. Ça n'est pas prévu actuellement parce que ce n'était pas le sens originel du décret 2222 quand a été créé le statut de résident, mais c'est peut-être une question sur laquelle nous devons réfléchir aujourd'hui du fait du besoin des établissements qui évoluent.

✦ **Valérie Shmalhorst, CG Dusseldorf :** Nous sommes confrontés au problème des établissements fermés pendant les vacances, au fait qu'il n'y ait pas de permanence. Les parents bénévoles sont obligés d'assurer des permanences pendant les vacances pour surveiller les travaux, payer les salaires…
Réponse d'AM Descôtes : J'ai bien noté votre question. Nous devons regarder les solutions que nous pouvons apporter, soit par un système de permanences, soit d'une autre manière.

Remise des palmes académiques à Valérie Schmalhorst

présidente sortante du comité de gestion du lycée français de Dusseldorf

Chère Valérie,

Lorsque vous êtes arrivée à la présidence du comité de gestion de Dusseldorf, l'établissement sortait d'une grave crise. Vous l'avez remis sur les rails avec beaucoup de courage et d'efficacité, je me suis rendue sur place et je sais que l'établissement fonctionne bien. J'ai pu voir avec quelle rigueur vous avez abordé la question du projet immobilier lorsque nous nous sommes rencontrées pour la première fois en 2009. Je peux comprendre votre souci lorsqu'il a fallu aborder le projet immobilier suivant, et prendre quelques risques en matière d'emprunts. Vous avez réussi à mener à bien cette opération, et l' établissement est aujourd'hui à la hauteur des ambitions des parents et de l'Agence qui vous doivent beaucoup. C'est pour vous témoigner notre reconnaissance en présence de Mme la Ministre, je suis heureuse de vous remettre cette distinction. Je vous fais chevalier des Palmes Académiques.

Je suis très touchée et je vous remercie de reconnaître le travail fait. Nous savons tous que c'est beaucoup d'investissement, beaucoup d'engagement, beaucoup de travail. Mais c'est aussi une expérience très enrichissante. Ma motivation, je l'ai trouvée dans l'effort collectif pour faire avancer les projets au service de tous les enfants de l'école, dans la qualité de l'enseignement, à Düsseldorf comme dans toutes les autres écoles du réseau. Mon mari est allemand, mes enfants sont bilingues, nous aurions pu choisir l'école allemande, mais la qualité des écoles françaises a été déterminante.

MESSAGES DE PARLEMENTAIRES

Richard Yung, sénateur des Français établis hors de France remercie les parents de leur investissement au service de la communauté.

Claudine Lepage, sénatrice des Français établis hors de France rappelle qu'en tant qu'ancien membre de la FAPEE,elle apprécie tout le rôle que joue cette fédération pour la formation et la défense des parents d'élèves, qui doivent s'impliquer davantage que dans les écoles en France. Elle souligne les points qui lui tiennent à cœur depuis l'époque où elle était parent d'élève : Les locuteurs natifs, l'option internationale du Baccalauréat, la bi-certification et l'ouverture la plus large possible sur la vie locale et sur le monde..
En ce qui concerne le nouveau dispositif de bourses, son objectif était de rétablir plus de justice. Il y aura certainement des ajustements.

Pouria Amirshahi, député des Français de l'étranger excuse l'absence de Philippe Cordery, par ailleurs membre de la concertation nationale qu'a engagée Mme la Ministre Conway-Mouret qui viendra tout à l'heure pour en parler.
Quelques points :
Les bourses : Une réforme n'est jamais parfaite, et il faut un temps d'évaluation. Les parents doivent être des "alerteurs" de difficultés particulières. Rien ne se fait sans articulation entre les associations et les élus, entre la société civile et les responsables politiques, entre les acteurs engagés dans le monde associatif et les représentants de la nation. Autrement dit, c'est la bonne combinaison de la rue et de la loi qui peut permettre de faire progresser les revendications des parents et leur traduction par les textes législatifs. Il se met à la disposition des parents pendant Je suis à Paris pendant le mois de juillet, et donc à votre disposition.

Kalliopi Ango Ela, sénatrice des Français établis hors de France fait valoir la réelle expertise de la FAPEE qui réussit à mettre en oeuvre des temps d'échange entre parents dispersés dans le monde, les élus et les responsables qui sont très importants.

INTERVENTION DE MADAME LA MINISTRE DÉLÉGUÉE HÉLÈNE CONWAY-MOURET

Mesdames, Messieurs les Parlementaires,

Monsieur le Président,

Madame la Directrice,

Chers parents,

Je tenais absolument à libérer un peu de temps aujourd'hui pour venir vous saluer. Je connais nombre d'entre vous dans cette salle et c'est un plaisir pour moi d'intervenir lors de votre Assemblée générale. Une année s'est écoulée depuis notre dernière rencontre. Je connais votre association depuis de nombreuses années, et je rencontre très régulièrement vos adhérents lors de mes déplacements. C'est un fait : les associations locales de parents d'élèves de nos écoles à l'étranger sont souvent affiliées à votre fédération et je dois dire qu'elles connaissent particulièrement bien les enjeux et la mécanique de notre réseau. Votre spécificité, en tant que fédération d'associations locales d'établissements français de l'étranger et l'engagement de vos membres expliquent votre expertise sur les questions qui nous occupent et votre place toute particulière dans le panorama de l'enseignement français à l'étranger.

[J'ai bien entendu, Monsieur le Président, les éléments de synthèse de vos travaux de ce jour que vous avez brillamment, comme à votre habitude, présenté.]

Je souhaite tout d'abord réaffirmer un principe essentiel: l'objet de notre travail commun est l'éducation de nos enfants, quelle que soit leur nationalité. Nous partageons le même objectif :

- donner aux enfants scolarisés dans nos écoles une éducation qui les fasse grandir dans les valeurs auxquelles nous croyons
- et leur offrir un environnement qui les prépare à devenir des adultes épanouis, des citoyens pleinement conscients d'avoir un rôle à jouer dans l'avenir du monde.

Hier, nous rencontrions les élèves de Tunisie dans le cadre du déplacement officiel du Président de la République. Ce sont ces élèves qui préparent la Tunisie de demain. Ces jeunes portent les valeurs de la démocratie, défendent l'égalité et la justice.

Évidemment, nous entretenons l'espoir que ces années passées sur les bancs de nos écoles laisseront le goût de la France et de la langue française à tous ces jeunes étrangers et qu'ils participeront ainsi au maintien de liens de qualité entre notre pays et les autres Etats.

L'objectif étant défini, je souhaiterais dresser devant vous un premier bilan de mon action et préciser quelques perspectives pour l'avenir.

Lors de notre rencontre l'année passée, la mesure de prise en charge venait d'être supprimée.

Certains avaient alors émis des doutes sur l'opportunité de mettre fin à cette mesure si rapidement. J'attire simplement votre attention sur le fait que nous n'étions pas en mesure de financer les aides à la scolarité sur critères sociaux sans suppression de la PEC pour le dernier tri mestre de l'année 2012. J'observe également qu'aucune déscolarisation n'a été signalée et je m'en réjouis : c'est la preuve que la PEC profitait à des familles qui n'en n'avaient pas vraiment besoin.

La suppression de la PEC ne pouvait être qu'une étape et une refonte plus en profondeur des critères d'attribution des bourses s'imposait. C'était un impératif d'équité entre les familles mais aussi un impératif budgétaire : sans réforme profonde, même en augmentant fortement le budget des aides à la scolarité, comme nous l'avons fait, nous ne pouvions assurer les familles d'une aide pérenne à la scolarisation de leurs enfants.

Je dois saluer l'engagement des associations de parents d'élèves dans la tenue des commissions locales de bourse. Nous avons souhaité donner davantage de pouvoir à ces commissions parce que leurs participants connaissent les familles et sont donc les plus à même d'estimer leurs situations et leurs besoins.

Je tiens aussi à signaler le rôle de votre fédération lors des commissions nationales. Votre voix est écoutée dans cette enceinte parce que vos propositions sont constructives. Je vous en remercie. La Commission Nationale des Bourses s'est d'ailleurs tenue cette semaine.

Je crois pouvoir dire que le nouveau système répond aux objectifs que nous lui avions assignés. Les travaux de la Commission ont cependant permis de mettre en lumière certains défauts que nous n'avions pu anticiper lors de la phase de modélisation. Ce n'est pas surprenant lorsqu'une réforme de cette ampleur est mise en œuvre. J'ai demandé aux services de proposer des modifications pour la prochaine campagne afin de régler les problèmes apparus.

L'aide aux familles est un aspect d'un problème bien plus général, celui de notre offre éducative à l'étranger.

Je crois que nous partageons le même idéal pour l'enseignement français à l'étranger : un enseignement au service des familles et des jeunes en particulier, assurant leur réussite éducative, délivrant un enseignement de qualité qui porte les valeurs de notre République et rassemble des jeunes de toutes conditions sociales.
Je crois aussi, et c'est plus nouveau, que notre offre doit se décliner en fonction des attentes de nos compatriotes. La composition sociologique de nos communautés a évolué. Dans certains pays, les parents recherchent une immersion dans un enseignement local avec une proposition de qualité en langue française. Il faut pouvoir répondre à ces besoins.
La question des coûts est également centrale : notre positionnement en terme de tarifs de scolarité, relativement bon marché, nous permettaient d'assurer la mixité sociale de nos établissements et de concilier les deux missions essentielles confiées à l'AEFE. Je perçois aujourd'hui vos craintes à ce sujet.
J'ai souhaité envoyer un signal fort de modération des frais de scolarité aux établissements du réseau.

L'évolution des tarifs de nos établissements est cependant sensible à de nombreux paramètres sur lesquels nous n'avons parfois que peu de prise : le coût local du travail n'en est qu'un exemple.

L'AEFE n'est pas en mesure d'agir directement sur les frais de scolarité dans un grand nombre d'établissements. J'en appelle donc à la responsabilité des comités de gestion, des associations de parents, des structures qui gèrent les établissements. Il s'agit aujourd'hui d'adapter les ambitions de nos établissements aux capacités contributives des familles. Nous avons peut-être trop tenu le raisonnement inverse jusqu'à présent.

Nous devons trouver un juste équilibre entre les différents partenaires de notre enseignement : l'Etat bien sûr, les parents et les établissements scolaires. Une telle synthèse est possible, elle est indispensable.

J'ai bien noté également votre souci du maintien d'une grande qualité de l'enseignement. Je souhaite que nous inscrivions pour cela notre réseau dans la grande réforme de refondation de l'école menée par Vincent PEILLON afin de faire de la réussite éducative de tous les élèves une priorité, tout comme la valorisation de toutes les formes d' excellence. L'AEFE a pu également vous dire aujourd'hui à quel point elle voulait faire entrer davantage nos écoles dans l'ère du numérique, autre chantier du Ministre.
J'ai demandé une réflexion sur l'avenir de notre enseignement français à l'étranger avec pour mission d'apporter des éléments de réponse à ces interrogations.

Votre association a participé activement aux journées de concertation organisées à ce sujet. Je tiens à souligner la qualité des interventions et des propositions que vos représentants ont pu formuler. Je crois résolument aux vertus de la concertation parce qu'elle permet la mise en commun des intelligences, qui ne s'additionnent pas mais se démultiplient lors d'un travail commun.

Les conclusions du comité de pilotage, qui utilise le « matériau » issu des journées de concertation me seront bientôt remises. Elles nous éclaireront sur les orientations futures à prendre pour l'enseignement français.

Les enfants sont nos biens les plus précieux, leur éducation un investissement dans l'avenir.

Je vous remercie de l'énergie, du temps que vous consacrez bénévolement au fonctionnement de nos écoles et de l'expertise que vous mettez au service de ce réseau.

Je vous souhaite un excellent été.

CONCLUSION

François Denis remercie l'ensemble des associations de parents d'élèves présentes ainsi que les personnalités invitées qui ont rendu ces débats fructueux, animés par la conviction de tous de l'importance de l'enseignement français à l'étranger, et de leur souhait commun de le voir poursuivre son développement dans le meilleur équilibre des charges et le plus grand respect de ses missions.

La séance est levée à 17h30.